

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Dimanche 16 Avril 2023- Prix 20 DA <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°104 ■

INVESTISSEMENT

L'Algérie de plus en plus attractive

En ouvrant son marché d'une manière rationnelle, l'Algérie attire de plus en plus des investisseurs. En effet, à l'aune des réformes entreprises et de l'assainissement du climat des affaires, le pays capte de plus en plus l'attention. La récente loi des finances qui a mis le cap sur les investissements, augure de bons résultats. Beaucoup de pays lorgnent vers l'Algérie qui recèle des opportunités avérées et un climat politique stable.

P 5



Aéroport international de Béjaïa

**Saisie
de 25 000 euros
par les douanes**

P2

Montage de camions, aménagements
et création de zones industrielles, re-
lance de la métallurgie...

**Les précisions
du ministre de l'industrie**

P3

"Yaoum El Ilm"

**Le message du
président
Tebboune**

P 3

Licence "Moudjahid" pour l'acquisition
de voitures

**Le ministre des
Moudjahidine s'exprime**

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droits, Laïd Rebiga, a indiqué, jeudi à Alger, que la réduction de la durée de renouvellement de la licence "Moudjahid" pour l'acquisition de voitures entraînera des charges financières supplémentaires pour le Trésor.

P2

Contrôle des opérations commerciales
en 20 jours

**Saisie de 1690 tonnes
de marchandises non
conformes**

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a dressé le bilan des opérations du contrôle effectuées durant les 20 premiers jours de ce mois de Ramadhan. En effet, les services de contrôle ont procédé, durant cette période, à la saisie de 1 690 tonnes de marchandises non conformes et impropres à la consommation.

P 3

**Le nouveau champ gazier d'Ain Tsila
livré au deuxième semestre 2023
Sonatrach renforcera
ses capacités de
production**

De nouveaux projets de production de gaz notamment sont en cours de réalisation par le groupe Sonatrach. Ce qui lui permettra de renforcer ses capacités de production et confortera son rôle pivot en tant que fournisseur fiable sur les marchés nationaux et étrangers. Jeudi dernier, le Pdg du groupe a effectué une visite d'inspection au projet de développement du champ d'Ain Tsila (Illizi), dont sa livraison est prévue pour le deuxième semestre 2023.

P 4

Finances

**Abderrahmane Kheddi,
nouveau DG du
domaine national**

P 5

SOUTIEN ET PROMOTION DE L'ENFANT

Signature d'un accord entre TELECOM ALGERIE et l'ONPPE

Un protocole d'accord entre le GROUPE TELECOM ALGERIE et l'Organe national de protection et de promotion de l'enfant (ONPPE) a été signé aujourd'hui, le 13 Avril 2023 à l'hôtel El Aurassi, Alger et ce, en présence des cadres dirigeants des deux entités.

Le protocole d'accord a été signé par Monsieur le Président Directeur Général du GROUPE TELECOM ALGERIE, M. Khaled ZARAT et la Déléguée nationale pour la Protection et la promotion de l'enfance, Madame Meriem Cherfi.

Cet accord de partenariat, vise à soutenir les actions de coopération entre les deux entités et coordonner par la même occasion les efforts visant la protection de cette frange importante de la société.

De plus et durant la même soirée, un Iftar en l'honneur des enfants orphelins leurs a été offert dans une ambiance conviviale. Durant son intervention, Monsieur le Président Directeur Général du GROUPE TELECOM ALGERIE, Monsieur Khaled ZARAT, a mis l'accent sur la nécessité de "l'intégration sociale" de cette catégorie d'enfants, déclarant que "leur intégration sociale est très importante, car ils ont leur mot à dire".

Précédemment, une visite en faveur des enfants cancéreux hospitalisés au centre Hospitalo- Universitaire Mustapha Bachâ d'Alger a eu lieu en présence de Monsieur le président Directeur Général du GROUPE TELECOM ALGERIE. Cette visite s'est clôturée par la remise des cadeaux symboliques à l'ensemble des enfants. Par cette action humanitaire, le GROUPE TELECOM ALGERIE confirme ses valeurs de solidarité et de citoyenneté et son engagement d'entreprise citoyenne prêt à accompagner toutes les franges de la société en leur offrant un moment de joie et de bonheur.

R.E.

AÉROPORT INTERNATIONAL DE BÉJAÏA

Saisie de 25 000 euros par les douanes

La Direction générale des douanes (DGD) a annoncé la saisie de 25.000 euros, après une opération de fouille corporelle sur un passager à l'aéroport international de Béjaïa, indique hier la DGD un communiqué.

« Les agents de l'Inspection principale de contrôle des passagers à l'aéroport international Abane Ramadane de Béjaïa, ont saisi un montant de 25350 euros, après une opération de fouille corporelle sur un passager », précise le communiqué.

LICENCE "MOUDJAHID" POUR L'ACQUISITION DE VOITURES

Le ministre des Moudjahidine s'exprime

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droits, Laid Rebiga, a indiqué, jeudi à Alger, que la réduction de la durée de renouvellement de la licence "Moudjahid" pour l'acquisition de voitures entraînera des charges financières supplémentaires pour le Trésor.

Par R E

Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, M. Rebiga a précisé que la réduction de cinq (5) à trois (3) ans de la durée de renouvellement de la licence "Moudjahid" pour l'acquisition de voitures par les moudjahidine et les enfants de Chouhada atteints de longues maladies ou de handicaps moteurs «entraînera des charges financières supplémentaires pour le Trésor», ce qui «pourrait être une cause de spéculation susceptible de porter préjudice à la symbolique de cet avantage».

Le législateur a fixé la durée de la licence à cinq (5) ans pour plusieurs raisons, notamment l'interdiction, par les textes réglementaires régissant l'inventaire des biens mobiliers (véhicules), de la vente des véhicules pendant les cinq (5) premières années de leur mise en service, sauf

qu'en cas de réforme du véhicule, la licence est renouvelée à titre exceptionnel avant l'expiration du délai de cinq (5) ans sur présentation de pièces justificatives, a expliqué le ministre.

Concernant la restriction liée à l'impossibilité de disposer du véhicule pour usage personnel ou la vente pendant la période d'incessibilité fixée à trois (3) ans, le législateur a autorisé le bénéficiaire, selon le ministre, à lever cette restriction avant trois (3) ans si la totalité de l'avantage fiscal octroyé est reversée, lorsque le véhicule a été cédé dans un délai ne dépassant pas deux (2) ans à compter de sa date d'acquisition ou si la moitié de l'avantage fiscale octroyé est reversée, lorsque le véhicule est cédé dans un délai supérieur à deux (2) ans et inférieur ou égal à trois (3) ans.

Dans ce sillage, il a précisé que ces mesures prises pour réglementer l'utilisation ou la vente de véhicules durant la période d'incessibilité (sauf aux proches) visent à «protéger la catégorie bénéficiaire de ce privilège contre l'exploitation et à empêcher la propagation

du trafic de véhicules, tout en veillant à ce que le privilège social ne soit pas transformé en activité commerciale».

M.Rebiga a en outre rappelé que ces licences sont accordées tous les cinq (5) ans conformément aux dispositions des lois de finances pertinentes, qui exemptent deux catégories spécifiques de droits et de taxes douanières et fiscales sur la valeur ajoutée (TVA). Il s'agit, en effet, des invalides de la Guerre de libération nationale.

A ce titre, l'exonération des droits et des taxes douanières ainsi que de la TVA est accordée aux victimes ayant un taux d'invalidité égal ou supérieur à 60%. Si le taux d'invalidité du moudjahid est inférieur à 60%, les droits et les taxes douanières ainsi que la TVA sont réduits en fonction dudit taux.

L'exonération s'applique également aux enfants de Chouhada atteints de longues maladies et aux personnes handicapées (exonération des droits et des taxes douanières ainsi que la TVA), ajoute le ministre.

CONCOURS DE L'HUILE D'OLIVE AU JAPON

Médailles d'or et d'argent pour l'Algérie

L'Algérie a été primée avec deux médailles, d'or et d'argent, au Concours international Japan Olive Oil Prize (Joop 2023) organisé avril courant, dans la capitale japonaise, Tokyo, et dont les résultats ont été dévoilés.

Il s'agit de la marque d'huile d'olive "Baghliia" produite à l'Est de Boumerdes, détentrice de la médaille d'or des meilleures huiles du monde pour l'année 2023, au Joop 2023 ayant réuni 21 pays participants. La marque "Dahbia" produite au Nord de la wilaya de Djelfa a remporté la médaille d'argent du même concours, selon les deux propriétaires lauréats.

M.Kiared Hamid, gérant de l'huilerie de la marque "Baghliia", créée en 1997, a souligné qu'il s'agissait du 2eme prix international remporté par la marque Baghliia, depuis le début de l'année, après la médaille de bronze

obtenue dans un concours international de la qualité de l'huile d'olive organisé à Los Angeles (USA).

La marque "Baghliia" est, également, détentrice d'une trentaine de médailles obtenues, ces dix dernières années lors de concours internationaux de dégustation, dont 10 en or et le reste en argent et en bronze. La plus importante de ces distinctions est représentée par la médaille de bronze remportée au concours international des meilleures huiles d'olive du monde AVPA-Paris 2019, et la médaille d'or obtenue au concours international d'huiles d'olives d'Athènes (Grèce) en 2020.

La même huilerie a, également, remporté des médailles d'or au concours international du Japon 2021, au concours international de Dubaï 2022, et au concours de Londres 2021.

Quant à la marque "Dahbia", elle

a obtenue, hier mardi, sa 13e distinction du genre, au double plan national et international, selon son propriétaire Hakim Allileche qui a souligné sa "quête perpétuelle des normes de qualité lors de l'extraction de d'huile d'olive."

"Les olives triturées dans notre huilerie ont bénéficié de technologies modernes dans l'irrigation, le traitement biologique des terres et l'entretien périodique des arbres. Un fait qui les a habilité à atteindre une qualité internationale qui les distingue lors des compétitions mondiales", a-t-il ajouté.

M.Allileche n'a pas manqué, en outre, de rappeler l'honneur que lui a rendu le président de la République lors des assises nationales de l'agriculture qu'il avait présidé en février dernier, et durant lesquelles le Président avait appelé les agriculteurs à relever le défi de l'autosuffisance alimentaire, afin de passer à l'exporta-

tion.

A noter que la marque "Dahbia" a remporté une médaille d'or à ce même concours en 2022, pour son huile extraite d'olives de la variété "Chemlal".

Le Concours international Japan Olive Oil Prize récompense essentiellement la qualité des huiles présentées, afin d'inciter les producteurs à développer ce produit. Il est organisé par la Chambre de commerce italienne au Japon. Le jury de dégustation se compose de six membres issus de la Grèce, l'Italie, l'Espagne, le Japon, la Tunisie et la Turquie.

Les échantillons d'huile d'olive participant à ce concours annuel sont soumis à des analyses physiques, chimiques et microbiologiques avant leur présentation devant des experts du domaine.

R.E.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Édité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
**Belmihoub
Abdelaziz**

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
30, Rue Mehdi Ibn Toumert Bologhine
Ibn Ziri Alger

Siège de la rédaction
03, Rue Ali Boumendjel
Square Port Said, Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com
ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

Pour toute publicité, s'adresser à l'Agence Nationale de Communication d'Édition et de Publicité «ANEP» ALGER: PUBLICITÉ 1, avenue Pasteur
Tél. : (021) 73.76.78 - 73.71.28 - 73.30.43
Fax : (021) 73.95.59 (021) 73.99.19

CONTRÔLE DES OPÉRATIONS COMMERCIALES EN 20 JOURS

Saisie de 1690 tonnes de marchandises non conformes

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a dressé le bilan des opérations de contrôle effectuées durant les 20 premiers jours de ce mois de Ramadhan. En effet, les services de contrôle ont procédé, durant cette période, à la saisie de 1 690 tonnes de marchandises non conformes et impropres à la consommation.

Par Sirine R

Selon les chiffres présentés par le ministère du Commerce, ces quantités de marchandises représentent une valeur de 89,13 millions de DA. Dans le cadre du contrôle de qualité et des activités commerciales et de la répression de la fraude, les services de contrôle du ministère ont effectué, durant la période allant du 23 mars au 11 avril en cours, 120.425 interventions ayant permis de constater 20.523 infractions et d'établir 19.921 procès-verbaux de poursuites judiciaires. Dans le détail, le bilan fait état des saisies estimées à 100,23 millions de DA et à 6.248,6 millions de DA pour non-facturation, de 977 prélèvements d'échantillons (496 microbiologiques et 481 physicochimiques), et de proposition de fermeture administrative de 887 commerces. Ce bilan, ajoute le ministère, se répartit sur nombre de domaines d'intervention consistant en le contrôle de la qualité et des pratiques commerciales et la répression de la fraude. Concernant le contrôle de la qualité et de la répression de la fraude, 55.363 interven-

tions ont été effectuées, ce qui donné lieu à la constatation de 8.408 infractions et à l'établissement de 7.736 procès-verbaux de poursuites judiciaires avec la proposition de fermeture administrative de 271 commerces. Ces interventions ont, également, permis de saisir 1.690 tonnes de marchandises non conformes et impropres à la consommation d'une valeur de 89,13 millions de DA. Par ailleurs, les marchandises non conformes et impropres à la consommation ont été transférées à des centres d'utilité publique, précise la même source. Quant aux viandes non conformes, elles ont été orientées vers des chenils de chiens errants, des refuges pour animaux et des centres de dressage de chiens, ainsi que des parcs zoologiques, ajoute la source. Concernant la nature des infractions enregistrées, il s'agit notamment de l'absence d'hygiène et de salubrité (3.908 infractions, soit 46%), de la vente de produits impropres à la consommation (1.316 infractions, soit 16%), de l'absence d'autocontrôle (1.002 infractions, soit 12%), du non-respect de la chaîne de froid (737 infractions, soit 9%), du défaut d'étiquetage

(376 infractions, soit 5%), de la vente de produits non conformes (292 infractions, soit 3 %) et de 777 infractions diverses (9%). En matière de contrôle des pratiques commerciales, le bilan fait état de 65.062 interventions ayant permis de constater 12.356 infractions, de dresser 12.185 procès-verbaux de poursuite judiciaire et de proposer à la fermeture 616 locaux commerciaux. Ces interventions ont révélé un montant global de 6.248,5 millions de DA de transactions commerciales sans factures et ont donné lieu à la saisie de marchandises d'une valeur de 11,10 millions de DA. S'agissant de la nature des infractions enregistrées, la même source a cité le défaut d'affichage des prix et tarifs (6.898 infractions, soit 56%), la vente sans facturation (982 infractions, soit 8%), le défaut d'inscription au registre de commerce (557 infractions, soit 4%), l'opposition aux agents de contrôle (309 infractions, soit 2%), la non modification des données du registre de commerce (117 infractions, soit 1%), la pratique de prix illicites (87 infractions, soit 1%) et 3.406 infractions diverses (28%).

YOUM EL-ILM

Le message du président

Tebboune

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé, samedi, un message à l'occasion de la célébration de la Journée du Savoir "Yaoum El Ilm", correspondant au 16 avril, dans lequel il a affirmé qu'il était indispensable d'acquiescer les sciences et les connaissances et de veiller à réunir toutes les conditions de réussite aux élèves et étudiants, dont voici la traduction APS:

"Au nom d'Allah, le Clément et Miséricordieux, Prière et paix sur Son messager, Nous célébrons de nouveau la Journée du Savoir lors de laquelle nous nous remercions le parcours du Cheikh Abdelhamid Benbadis en tant qu'halte historique symbolique, en guise de reconnaissance aux Hommes de la nation, parmi les Oulémas, intellectuels et innovateurs.

En cette occasion, nous réaffirmons une nouvelle fois qu'il est indispensable d'acquiescer les outils puissants inhérents aux sciences et aux connaissances et nous réitérons l'attachement à réunir toutes les conditions de réussite aux millions d'élèves des trois cycles de l'enseignement (plus de 11 millions), aux étudiantes et étudiants (1.700.000 étudiants) et aux apprenants des centres de l'enseignement et de la formation professionnels (plus de 500.000), relevant le défi avec ce nombre croissant de nos enfants pour opérer le changement avec cette génération prometteuse ouverte sur le monde, vers l'avenir espéré.

Nous nous sommes attelés, en ce sens, à appuyer la scolarisation, par les bourses, la restauration, le transport et la santé scolaire. Je ne cesse également de réexaminer mon estime au message des enseignants et éducateurs et je recommande d'être à leur écoute car ils ont pour devoir d'inculquer à la jeunesse l'esprit de citoyenneté et de patriotisme. Nous avons également augmenté les affectations financières allouées à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique et insisté sur l'impératif d'élaborer un cadre législatif ambitieux et stimulant pour la recherche scientifique, l'innovation et la création de startup, outre la création d'universités, d'écoles supérieures et de pôles d'excellence des sciences exactes et de technologie. Cette journée m'offre à nouveau l'occasion de saluer les efforts des enseignants, des professeurs et des éducateurs. J'adresse, par là même, mes salutations et l'expression de ma haute considération, aux Cheikhs et Imams des zaouïas à travers l'ensemble du territoire national qui suivent la voie de leurs valeureux prédécesseurs, en pronant notre référent national religieux modéré. Gloire à nos martyrs... Vive l'Algérie libre, souveraine et altière. Que la paix, la clémence, et la bénédiction d'Allah soient sur vous".

CRE ANNABA

Journée portes-ouvertes sur l'IA

Le Centre de recherche en environnement (CRE) d'Annaba, organise aujourd'hui dimanche en son siège, une journée portes-ouvertes sur l'Intelligence artificielle (IA). Placée sous le thème « L'Intelligence Artificielle via la programmation robotique au profit des enfants scolarisés », cet événement sera organisé en collaboration avec l'école privée Athénée School et International Digital School Annaba. L'événement intervient dans le cadre de la double célébration de la semaine nationale de l'IA (qui débute le 16 avril) et de la Journée du savoir (Yaoum El-Ilm) Pour rappel, l'action du CRE est organisée sous l'égide de la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT) relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS).

MONTAGE DE CAMIONS, AMÉNAGEMENTS ET CRÉATION DE ZONES INDUSTRIELLES, RELANCE DE LA MÉTALLURGIE...

Les précisions du ministre de l'industrie

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a affirmé, jeudi à Alger, que la société représentant les marques "Volvo" (Suède) et "Renault Trucks" a déposé une demande d'agrément au niveau de ses services ministériels. Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar et plusieurs membres du gouvernement, M. Aoun a précisé en réponse à une question du député Abdelouahab Yakobi (parti MSP) sur "la réouverture de l'usine de camions de marques Volvo suédoise et +Renault Trucks+ dans la région de Meftah (Blida), d'une capacité de production de 2500 camions par an, fermée depuis 2019", que "la société a déposé une demande d'agrément au niveau des services de notre ministère pour examen afin d'obtenir un agrément pour le montage des camions à Meftah dans la wilaya de Blida". "La demande d'octroi d'agrément sera examinée conformément aux conditions stipulées par décret exécutif 22-384 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs et suivant l'ordre lors de l'inscription sur la plateforme numérique", a-t-il dit, assurant qu'il n'y a "aucune décision prise par ces services concernant la fermeture de l'usine". A une question du député El Korichi Kamel (Indépendants) sur les délais de finalisation de l'aménagement du parc industriel de Larbatache (Boumerdès) et son raccordement à l'électricité, en sus de la possibilité de réaliser de nouvelles zones industrielles à travers les dairas de la wilaya, le ministre a rappelé que la wilaya de Boumerdès a bénéficié du projet de réalisation d'une nouvelle zone indus-

trielle à Larbatache d'une superficie de 137 hectares et dont les travaux d'aménagement ont été confiés à l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (ANIREF), relevant que "le taux d'avancement des travaux a atteint 98 %". Il a également indiqué que l'alimentation de la zone industrielle en électricité et en gaz avait été prise en charge par le secteur de l'Energie par le biais de Sonelgaz, les opérations de raccordement ayant été inscrites dans la Loi de finances pour l'exercice 2023, notant que "le parachèvement du réseau routier à l'intérieur de la zone industrielle est tributaire du parachèvement de divers autres réseaux". M. Aoun a en outre souligné que les services du ministère s'emploieront à "réparer ce qui est réparable", annonçant "la préparation d'un dossier concernant le foncier industriel non exploité qui sera présenté en Conseil des ministres". Quant à la création de nouvelles zones industrielles dans la wilaya, le ministre a expliqué que ça relevait de "la discrétion des autorités locales ou publiques". A la question du député Rachid Cherchar (Mouvement El-Bina) sur la stratégie prônée par le ministère pour la réhabilitation de la zone industrielle "Tafraoui-Tamzoura", M. Aoun a affirmé que la réalisation de la zone industrielle proposée dans la commune de Tafraoui avait été approuvée après le déclassement de parcelles de terres agricoles en 2018. L'étude et la réalisation des travaux d'aménagement de cette zone, d'une superficie de 476 hectares, ont été confiées aux services de l'urbanisme sous la supervision du wali, a-t-il fait savoir, soulignant que "les études sont en voie de finalisation". L'opération comprend aussi des travaux de raccordement de la zone industrielle

à l'électricité et au gaz, pour lesquels des marchés seront conclus avec Sonelgaz, a ajouté le ministre. Concernant la nouvelle zone industrielle "Tamzoura", M. Aoun a indiqué que la réalisation des travaux d'aménagement de cette zone, d'une superficie de 205 hectares, avait été confiée au wali de Aïn Témouchent, soulignant que les services de la wilaya prennent en charge l'infrastructure et les différents réseaux, en coordination avec les investisseurs, outre la question des déchets industriels, en coopération avec les services de l'environnement. A une question du député Gouri Abdellkader (Indépendants) sur « l'autorisation au secteur privé » de fabriquer et d'importer du tabac sous toutes ses formes, le ministre a rappelé que la loi actuelle sur l'investissement stipule clairement « la consolidation du principe de liberté d'investissement ». « La fabrication du tabac sous toutes ses formes est une activité réglementée dont l'exercice nécessite l'obtention d'agrément de fabricant de produits du tabac, délivré par le ministère des Finances, conformément à un cahier de charges régissant les activités de fabrication, d'importation et de distribution de ces produits », a-t-il ajouté. S'agissant de l'importation, M. Aoun a précisé que « seuls les fabricants de tabac sont autorisés à l'importer », a déclaré M. Aoun. En ce qui concerne l'industrie métallurgique, le premier responsable a affirmé que son « unique souci est de relancer le secteur public (...) en oeuvrant à moderniser les équipements ». Il a en outre souhaité développer cette filière « afin que l'Algérie, a-t-il dit, soit totalement indépendante en la matière ».

Synthèse R E

PÉTROLE

L'Opep prévoit une croissance de la demande mondiale inchangée en 2023

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) prévoit que la demande mondiale de pétrole va augmenter de 2,3 millions de barils par jour en 2023 par rapport à l'année dernière pour atteindre 101,9 millions de barils en moyenne, selon le dernier rapport mensuel du cartel, qui confirme sa prévision globale du mois dernier.

Le groupe des pays exportateurs de pétrole a révisé néanmoins légèrement à la hausse la demande de pétrole des pays en dehors de l'OCDE, où elle devrait augmenter de 2,2 millions de barils par jour (mbj/jour) en 2023 (contre +2,1 mbj/jour en mars), essentiellement tirée par la Chine et l'Inde.

Ce léger ajustement s'explique « en raison d'améliorations meilleures que prévu de l'activité économique en Chine après l'abandon de sa politique zéro COVID-19, ainsi que de nouvelles améliorations attendues au Moyen-Orient, en Amérique latine et dans les autres pays d'Europe » non membres de l'OCDE.

A l'inverse, la demande de l'OCDE a été revue à la baisse, et n'augmentera que d'un peu plus de 0,1 mbj/jour (contre une hausse de 0,2 mbj/jour prévue en mars pour 2023) en moyenne par rapport à l'année dernière, tenant compte notamment d'une « baisse anticipée de l'activité économique » dans les Amériques et l'Europe de l'OCDE.

Malgré le changement climatique, la consommation d'énergies fossiles responsables d'émissions de gaz à effet de serre nocifs pour le climat continue de progresser.

La demande mondiale de pétrole devrait atteindre en moyenne 101,9 millions de barils par jour en 2023, un record, malgré des perspectives économiques incertaines, selon l'OPEP qui révisé ses prévisions d'offre et de la demande de pétrole chaque mois.

Si l'OPEP note que la « dynamique de croissance du second semestre 2022 devrait se poursuivre au 1er semestre 2023 », le groupe estime que « l'économie mondiale continuera de faire face à des défis tels qu'une inflation élevée, des taux d'intérêt plus élevés, en particulier dans la zone euro et aux États-Unis, et des niveaux d'endettement élevés dans de nombreuses régions. »

La demande mondiale totale de pétrole s'est établie en moyenne 99,6 mbj/jour en 2022, selon les dernières évaluations de l'OPEP, quasiment inchangées par rapport au dernier rapport de l'OPEP publié mi-mars.

AFP

LE NOUVEAU CHAMP GAZIER D'AIN TSILA LIVRÉ AU DEUXIÈME SEMESTRE 2023 Sonatrach renforcera ses capacités de production

De nouveaux projets de production de gaz notamment sont en cours de réalisations par le groupe Sonatrach. Cela lui permettra de renforcer ses capacités de production et confortera son rôle pivot en tant que fournisseur fiable sur les marchés nationaux et étrangers. Jeudi dernier, le Pdg du groupe a effectué une visite d'inspection au projet de développement du champ d'Ain Tsila (Illizi), dont sa livraison est prévue pour le deuxième semestre 2023.

Par Sirine R/Agence

« Le président-directeur général (P-DG) du groupe Sonatrach, Toufik

Hakkar a effectué une visite de travail et d'inspection au champ d'Ain Tsila à Illizi, au cours de laquelle il s'est enquis de l'état d'avancement de la mise en œuvre des projets de développement dans cette région », indique le groupe dans un communiqué. M. Hakkar était accompagné, lors de la visite, d'une délégation composée de cadres dirigeants du groupe, du secrétaire général (SG) de la Fédération nationale des travailleurs du pétrole, du gaz et de la chimie (FNTPGC) et du SG du Syndicat national de Sonatrach, précise-t-on de même source.

Le P-DG de Sonatrach s'est enquis de « l'état d'avancement de la mise en œuvre des projets de développement dans cette région, à savoir un réseau de collecte pour le raccordement de 30 puits producteurs de gaz, un centre de traitement de gaz, une

unité de production d'électricité d'une capacité totale de 125 mégawatts, et un réseau de canalisations pour le transport et la distribution d'hydrocarbures de 356 km ».

Les travaux du projet ont atteint « un stade très avancé » avec un taux de 94% et devrait être livré au cours du deuxième semestre de l'année 2023.

Les installations industrielles pour le développement du champ d'Ain Tsila devraient permettre d'atteindre « une production journalière de 10 millions M3 de gaz, 1800 tonnes de gaz de pétrole liquéfié (GPL) et 1600 tonnes de condensats ».

Parallèlement à ce projet de développement, une base de vie d'une capacité de 220 ouvriers et réalisée par la Société nationale de génie civil et bâtiment (GCB) dans le cadre de la politique de promotion de Sonatrach, sera réceptionnée à Aïn Tsila.

Le projet de développement du champ d'Ain Tsila est « un projet structurant situé dans la région du sud-est, qui renforcera les capacités de production de gaz de Sonatrach et confortera son

rôle pivot en tant que fournisseur fiable sur les marchés nationaux et étrangers », ajoute la même source.

Par ailleurs, le PDG de la Sonatrach, Toufik Hekkar a effectué, mercredi dernier, une visite de travail et d'inspection dans les installations pétrolières et gazières à Hassi Berkine et Tin Fouyé Tabankort en vue de s'enquérir du rythme des opérations de production et des conditions de prise en charge des travailleurs.

Le PDG de la Sonatrach a entamé sa visite à Hassi Berkine où il a inspecté les installations du centre de stockage et de transport du pétrole relevant de l'activité de transport par pipeline, et a écouté un exposé technique sur l'activité du centre et les chiffres relatifs aux flux de pétrole et les capacités de stockage du centre.

La délégation s'est rendue, dans l'après-midi, à la zone de Tin Fouyé Tabankort, où le P-DG de Sonatrach a visité le complexe gazier exploité en partenariat entre Sonatrach et TotalEnergies. Cette visite a permis de

s'enquérir de la cadence de la mise en œuvre du plan de développement adopté par le complexe gazier de Tin Fouyé Tabankort, un plan qui prévoit le forage de 35 nouveaux puits et l'installation de plus de 150 km de réseaux de collecte, outre la modernisation des installations industrielles et des systèmes de contrôle actuels, avec un budget estimé à 730 millions de dollars, précise la même source.

Ces visites sur terrain « visent essentiellement à suivre la mise en œuvre des plans de développement sur lesquels mise Sonatrach pour relancer la production au plus haut niveau en vue d'assurer l'approvisionnement du marché local en pétrole et en gaz naturel et un approvisionnement stable, durable et fiable aux partenaires de Sonatrach », conclut-la même source.

Il est à noter que le président de la République a fixé l'objectif pour l'augmentation de nos exportations en gaz à 100 milliards m3.

DÉVELOPPEMENT DES PROJETS DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Renforcer les possibilités d'investissement

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, jeudi à Alger, le président et le directeur général du Cluster Énergie Solaire, respectivement, Mehdi Bendimerad et Boukhalfa Yaïssi, avec lesquels il a discuté des moyens de renforcer la coopération dans le domaine du développement des projets des énergies renouvelables en Algérie, indique un communiqué du ministère.

Au cours de cette rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère en présence de cadres, « plusieurs axes ont été abordés, dont les moyens de renforcer les possibilités d'investissement dans le domaine des énergies renouvelables, à l'instar du projet de pro-

gramme national 15.000 mégawatts, et la participation du secteur privé et des investisseurs dans les projets de l'énergie solaire photovoltaïque en Algérie », précise le communiqué.

M. Arkab a souligné, à cette occasion, que le secteur « s'emploie à développer les énergies nouvelles et renouvelables en associant tous les acteurs économiques en vue d'encourager et de renforcer le développement de l'industrie locale et de promouvoir le contenu local », invitant les entreprises locales à « participer concrètement aux projets des énergies renouvelables, ce qui permettra d'encourager et de consolider le tissu industriel et de créer des opportunités d'emplois

dans ce domaine », selon la même source. Le ministre a, dans ce cadre, affirmé la disposition du secteur à accompagner et à prendre en charge les préoccupations des opérateurs industriels et à créer un climat d'investissement attractif, dans le but d'augmenter la part des énergies propres dans le mix énergétique national.

De son côté, M. Bendimerad a fait part de la volonté des industriels du domaine de « se regrouper pour constituer une force de propositions et soutenir les programmes des énergies renouvelables à l'instar du projet de programme national 15.000 mégawatts ».

R.E.

MINE DE GARA DJEBILET

Une joint-venture Feraal/Tosyali pour la production de concentré de minerai de fer

L'Entreprise nationale de fer et de l'acier (Feraal) et le complexe sidérurgique Tosyali de Béthioua (Oran) ont signé, jeudi à Alger, un protocole d'accord de partenariat Feraal/Tosyali portant sur le lancement d'une unité de production de concentré de minerai de fer dans la wilaya de Béchar.

En présence du ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, et du PDG du groupe industriel minier Manadjim El Djazair (Manal), Mohamed Sakhr Harami, le protocole d'accord a été signé par le PDG de Feraal, Ahmed Benabbas, et l'administrateur en charge des affaires de la société "Tosyali" en Algérie, Alp Topcuoglu.

Cet accord porte sur la mise en place d'une joint-venture entre les deux sociétés en vue de la réalisation, d'ici moins de 24 mois, d'une unité mixte de production de concentré de minerai de fer à partir de la mine de Gara Djebilet avec une capacité de 500.000 tonnes/an de concentré de minerai de fer à partir d'un million de tonnes de minerai.

"Ce protocole vise essentiellement à préparer toutes les conditions nécessaires en vue de la création de la future société commune dans les meilleurs délais", a indiqué M. Sakhr Harami lors d'un point de presse en marge de la cérémonie, précisant que le minerai sera transporté à partir de Gara Djebilet ouest par camion en attendant la construction de la ligne ferroviaire Gara Djebilet-Béchar et l'adaptation de la ligne ferroviaire Béchar-Arzew.

Les travaux entrant dans le cadre de ce protocole ont débuté et doivent se poursuivre jusqu'en septembre 2023, selon le PDG de Manal, ajoutant que la création de la joint-venture se fera dès l'accord du Conseil des participations de l'Etat (CPE).

Le même responsable a fait savoir qu'en parallèle, le groupe Manal finalise actuellement les négociations pour parvenir à deux accords similaires pour valoriser la mine de Gara Djebilet, le premier avec une société chinoise et le second avec la société de sidérurgie Algerian Qatari Steel (AQS) de Bellara (wilaya de Jijel) afin de réaliser le programme stratégique de valorisation du fer brut au niveau de cette mine.

Pour sa part, M. Topcuoglu a fait savoir que la société "Tosyali" envisage un niveau d'investissement compris entre 120 et 150 millions de dollars, soulignant que cette nouvelle unité de production permettra une économie de devises pour l'Algérie de plus de 60 millions de dollars/an.

Cette unité permettra de produire des aciers de haute gamme comme les aciers plats, aciers laminés chauds et froids, acier galvanisé, explique M. Topcuoglu ajoutant que les aciers produits permettront aux opérateurs d'automobile et d'électroménager de hisser leur taux d'intégration.

Tosyali consomme actuellement 4 millions de tonnes/an de minerai de fer pour produire les différents aciers. Avec la mise en service de l'unité de production de Béchar, Tosyali consommera 8 millions de tonnes/an, selon M. Topcuoglu, soulignant la nécessité de valoriser le minerai local pour réduire les coûts de production.

« L'objectif à long terme est de réaliser une production d'acier jusqu'à 80 % à partir de minerai de fer local », a-t-il affirmé.

R.E.

INVESTISSEMENT

L'Algérie de plus en plus attractive

En ouvrant son marché d'une manière rationnelle, l'Algérie attire de plus en plus des investisseurs. En effet à l'aune des réformes entreprises, et de l'assainissement du climat des affaires, le pays capte de plus en plus l'attention. La récente loi des finances qui a mis le cap sur les investissements, augure de bons résultats. Beaucoup de pays lorgnent vers l'Algérie qui recèle des opportunités avérées et un climat politique stable.

Par Reda Hadi

Si l'Algérie intéresse autant, c'est quelle est devenue une véritable destination des investissements grâce aux réformes concrétisées par le gouvernement et le nouveau cadre juridique et organisationnel qui consacre, des principes importants en particulier la liberté d'investir et accorde à tout un chacun la liberté totale du choix de l'investissement dans le cadre de la transparence et de l'égalité dans le traitement des investissements. A travers la loi de finances 2023, il s'agit pour l'Algérie de capter les IDE.

Or l'Algérie de par sa situation géographique se trouve être l'entrée idéale pour pénétrer le marché africain. Ajout à cela, une situation économique en pleine expansion et c'est par-

ticulièrement sa stabilité politique et économique qui attirent et cela sans risque pour les affaires avec des données macroéconomiques excellentes. L'investissement en Algérie peut disposer d'une main-d'œuvre jeune et qualifiée ainsi que des coûts de facteurs de production compétitifs et avantageux.

Le ciel est dégagé et les opportunités si grandes, qu'une banque italienne organise un webinar sur les opportunités d'affaires en Algérie. En effet la Banca Popolare di Sondrio, dans le cadre de l'activité de formation organisée par le Service International, organise «le mercredi 19 avril, de 9h30 à 12h00, un séminaire en ligne dédié au marché algérien et aux opportunités qu'il présente pour les PME italiennes, soutenu par l'intervention de spécialistes du secteur qui se concen-

treront sur les relations économiques et commerciales».

De plus l'enthousiasme du BRICS pour l'adhésion de l'Algérie a joué comme élément favorable et a boosté le regain d'intérêt pour notre pays. Il faut souligner, par ailleurs, que le frein de la règle 49/51 a été levé ce qui a permis de libérer de tas d'entraves. Des observateurs algériens, au faite de cette question que maintenant, assurent que l'Algérie ouvrirait en permanence à attirer les investissements étrangers, compte tenu des opportunités offertes sur l'ensemble du territoire national. L'Algérie s'attèle à attirer les investissements de pays frères et amis à l'image du Qatar, de la Turquie, de l'Arabie saoudite et de certains pays considérés comme alliés stratégiques à l'instar de l'Italie et autres.

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE L'A SOULIGNE

«L'Algérie a de grandes capacités pour produire des drones»

Le ministre de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid, a affirmé à Alger que l'Algérie a de grandes capacités pour développer des modèles de drones, utilisés dans plusieurs domaines tels que l'agriculture et la lutte contre les catastrophes naturelles, ce qui lui permet de passer de la recherche à la production et à la commercialisation. M. Oualid a indiqué à l'ouverture d'une journée d'étude sur les drones, placée sous le thème "Drones : applications et perspectives", en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, des cadres supérieurs des ministères de la Défense nationale, de la Poste et des Télécommunications, de l'Agriculture et du Développement rural, en sus de plusieurs chefs d'entreprises publiques, que l'Algérie a de «grandes capacités» pour produire des drones, ajoutant que de nombreux jeunes innovateurs et start-up ont réussi à «concevoir des prototypes de drones».

Le ministre a souligné que ces engins «ont un avenir prometteur dans différents domaines de la vie, tels que l'agriculture, la lutte contre les catastrophes naturelles, les mines, la défense, etc.», ce qui nécessite «davantage d'efforts et un grand intérêt de la part des pouvoirs publics en vue de passer du stade de la recherche et du développement à la production et à la commercialisation».

M. Oualid a également précisé que l'objectif de cette journée d'étude est de découvrir ces compétences pour les aider à concrétiser leurs projets financièrement ou en les accompagnants pour prendre connaissance de la réglementation dans ce secteur, rappelant que nombreux textes réglementaires concernant le domaine des drones ont été publiés ces dernières années. De son côté, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a fait savoir que son secteur entamera dans les prochaines semaines l'élaboration d'un cahier des

charges pour la création d'une école supérieure des systèmes indépendants dont relèvent les drones. M. Bidari s'est félicité des «innovations prometteuses» développées par les étudiants et les chercheurs en la matière, affirmant que son département ministériel et le ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises œuvreront à la création de «sociétés économiques mixtes entre les centres de recherche activant dans le domaine des systèmes indépendants et les centres finançant ces sociétés en vue de développer et de commercialiser ces modèles fabriqués».

L'organisation de cet événement intervient «dans le cadre de la dynamique de mutation technologique en matière d'utilisation de drones et de leurs applications sachant qu'ils couvrent plusieurs domaines dont les activités de contrôle et de détection instantanée et précise et sont à la portée des privés, des administrations, des entreprises et des gouvernements», selon un document distribué

par le ministère de l'Economie de la connaissance, des startups et des micro-entreprises à la presse.

Cette journée d'étude ayant regroupé des acteurs locaux spécialisés dans la conception de ce type de technologie, vise par ailleurs à examiner les perspectives et les projets disponibles pour les startups et les porteurs de projets outre la maîtrise de cette technologie dans les domaines scientifique, pratique et économique.

Il s'agit également d'une occasion pour les entreprises publiques et privées ainsi que pour les opérateurs économiques d'explorer les moyens assurés par ces techniques afin de remédier à leurs problèmes et d'améliorer leurs performances.

Cet événement a été marqué par la présentation d'expos sur quelques modèles de drones développés par des étudiants et des startups algériens. Par R.E.

FINANCE ISLAMIQUE
Une convention de partenariat entre la BEA et "El Djazair Takaful"

La Banque extérieure d'Algérie (BEA) a signé, jeudi à Alger, une convention partenariat avec l'entreprise publique "Algerian General Takaful" afin de garantir une meilleure gestion des risques liés à la finance islamique, indique un communiqué de la banque. La cérémonie de signature qui a eu lieu au siège de la direction générale de la BEA, a été présidée par son directeur général adjoint (DGA), Mounir Belaala, et le directeur général de "Djazair Takaful", Ziane Bouziane Maflouh, en présence de hauts cadres de la banque et de l'entreprise.

Selon le communiqué, la convention porte sur la couverture de tous les risques susceptibles d'affecter les projets financés par la banque, dans le cadre du financement islamique proposé aux particuliers et aux entreprises, et définit les conditions et les mécanismes d'assurance.

La signature de la convention s'inscrit dans le cadre des efforts de la banque visant à développer l'activité de la finance islamique et permettre une meilleure gestion des risques liés à ce type de produits, ainsi qu'à renforcer la confiance des clients de la banque en quête d'un financement conforme à la Charia islamique.

Il convient de rappeler que l'entreprise publique "Algerian General Takaful" a été créée récemment avec la contribution de tous les opérateurs publics des secteurs des assurances et des banques.

Contribuant au capital de cette entreprise, les quatre compagnies publiques d'assurances (SAA, CASH assurance, CAAT et CAAR) ainsi que les six banques publiques (CNEP banque, BNA, BEA, BADR, BDL et CPA).

R.E

DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

La CGEA appelle l'amélioration du climat des affaires

La présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA) et présidente de BusinessAfrica, Saïda Neghza a appelé à Accra (Ghana), les syndicats et les employeurs africains à améliorer le climat des affaires.

Les systèmes d'éducation et d'enseignements professionnels nécessitent un développement accru pour lutter contre l'informel et la bureaucratie, a indiqué jeudi un communiqué de l'organisation patronale.

Cet appel a été exprimé par Mme Neghza à l'occasion des festivités de célébration du 50ème anniversaire de l'Organisation de l'Unité syndicale africaine (OUSA), organisé les 12 et 13 avril en cours dans la capitale ghanéenne, a précisé la même source.

La participation de la présidente de la CGEA à cet événement fait suite à une invitation du président et du secrétaire général de l'OUSA, respectivement Dr Francis Atwoli et Arezki Mezhoud, a ajouté le communiqué.

A cette occasion, la présidente de la CGEA a exhorté, lors de son discours, les syndicats et les employeurs africains à améliorer le climat des affaires, les systèmes d'éducation et d'enseignements professionnels, pour lutter contre l'informel et la bureaucratie et pour intéresser

les jeunes à s'investir dans des projets porteurs en Afrique».

La présidente de la CGEA a plaidé, également, pour une plus grande intégration des économies africaines, pour une action commune entre employeurs et syndicats pour accélérer le processus de mise en place de la zone de libre échange continentale africaine (ZLECAF) et, pour le développement de l'industrie de trans-

formation, a fait savoir l'organisation.

Mme Neghza a appelé, en outre, à «l'augmentation des échanges économiques intra-africain et pour la sécurité alimentaire de l'Afrique en mettant en exergue les gigantesques terres arables disponibles», tout en exhortant à agir pour assurer un avenir meilleur aux jeunes africains.

R.E.

FINANCES

Abderrahmane Kheddi, nouveau DG du domaine national

Abderrahmane Kheddi a été installé, hier samedi par le ministre des Finances Laaziz FAID, dans ses nouvelles fonctions de directeur général du Domaine national. Ce cadre supérieur du secteur succède, à ce poste, à Djamel Khaznadji. Lors de la cérémonie, organisé au département des Finances, le membre du gouvernement a relevé «l'importance de cette structure, qui joue un rôle prépondérant dans la mise en œuvre des différentes politiques sectorielles, rendant, ainsi, sa numérisation un impératif incontournable dans la réussite des réformes engagées par les pouvoirs

publics».

Il a insisté sur l'impératif de poursuivre la cadence de digitalisation des documents et données gérés par le Domaine National, et pour «asseoir un dispositif renoué de gouvernance basé sur la performance et ce par l'instauration effective d'une culture de travail axée sur la gestion par les résultats». Le Ministre a incité, également, à redoubler d'efforts, afin de panacher «la fusion fonctionnelle entre les services du cadastre et ceux de la conservation foncière».

R.E.

SÉTIF Engouement des consommateurs pour les viandes rouges d'importation

Les points de vente des viandes rouges d'importation, avec un prix plafonné à 1.200 DA le kilogramme, connaissent dans la wilaya de Sétif un engouement notable des consommateurs, a-t-on constaté.

Les points de vente à l'instar de celui de la cité 20 août 1955, un des plus grands quartiers de la ville de Sétif, enregistrent une demande constante des citoyens dont la majorité considère que ce sont des viandes "de qualité". Selon plusieurs clients rencontrés par l'APS au niveau de ce point de vente, les prix des viandes d'importation sont à la portée des bourses des consommateurs qui étaient jusque-là obligés d'acquiescer la viande bovine locale à des prix allant de 1.800 à 2.000 DA le kilogramme faute d'alternative. Othmane, travailleur journalier, affirme acheter cette viande depuis le début du Ramadan car son prix est "raisonnable" et son goût "ne diffère point de la viande locale", ajoutant qu'il continuera à l'acheter tant que les prix des viandes locales ne fléchissent pas.

Venu du quartier El Maabouda (Ouest de Sétif) pour acheter cette viande rouge d'importation, Mme Hiba a souligné avoir été attirée vers cette viande, en premier, par son prix à la portée de son pouvoir d'achat, précisant avoir acquis la quantité de viandes qui lui suffit à préparer les plats de chorba, bourek et autres plats seconds pendant toute une semaine pour seulement 4.000 DA.

Plusieurs clients de ce même point de vente ont salué l'initiative de l'Etat d'importer ces viandes rouges soutenues à des prix à la portée de leur pouvoir d'achat.

Saïd estime nécessaire d'ouvrir d'autres points de vente supplémentaire notamment dans les grands quartiers à forte densité urbaine pour atténuer la pression sur les points actuels.

"Je me suis rendu à plusieurs reprises vers le point de vente de la cité Ain Mousse (Est de Sétif) mais à chaque fois j'étais surpris par l'épuisement des quantités à cause de la forte demande", a ajouté Saïd enchaînant que cela l'a contraint à se rabattre vers le point de vente de la cité 20 août 1955. De son côté, le président de l'association de protection du consommateur à Sétif, Azzedine Chenafa a considéré que la décision d'importer des viandes rouges est "venue à temps surtout après la flambée des prix des viandes locales devenues inaccessibles au commun des citoyens".

M. Chenafa a également appelé à ouvrir davantage de points de vente, estimant que "la demande dépasse l'offre" et que "l'arrivée des viandes importées du Soudan contribuera largement à réguler le marché et faire baisser les prix des viandes locales". Evoquant la qualité des viandes, le président de l'association de protection du consommateur a considéré que "ce sont des viandes de haute qualité vendues dans plusieurs pays du monde qui répondent aux besoins des citoyens durant le mois sacré".

Vente de plus de 20.000 kg de viandes d'importation depuis début Ramadhan
Depuis le début du Ramadhan, il a été pro-

cedé à la commercialisation dans la wilaya de Sétif d'une quantité de 20.200 kg de viandes d'importation soutenues par l'Etat, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya du Commerce et de la promotion des exportations. Mme Imane Guerbab, inspectrice principale pour la concurrence et les enquêtes économiques, chargée de la communication à cette direction, a affirmé que 16 points de vente ont été ouvertes à Sétif depuis le début du Ramadhan pour assurer la disponibilité des viandes d'importation avec un prix plafond fixé à 1.200 DA le kilogramme.

Ces points se répartissent sur les huit communes de Sétif (6 points), Ain Kebira (3), Ain Oulmène (1), Amoucha (1), Bouandasse (1), Bougaa (2), Hammam Guergour (1) et Béni Oussine (1).

Des contrats ont été passés avec 16 opérateurs pour la revente, selon la même source qui a souligné qu'il était possible de passer des contrats avec d'autres opérateurs pour couvrir toutes les communes de la wilaya en ce produit dont la demande augmente durant le Ramadhan et le rapprocher du consommateur. Afin d'ouvrir d'autres points de vente, la direction de wilaya de Commerce et de la promotion des exportations a invité les opérateurs qui souhaitent revendre ces viandes à se rapprocher de l'opérateur agréé par l'Algérienne des viandes rouges (ALVIAR), dans la wilaya de Bordj Bou Areridj, est-il noté.

TIARET

Création d'une coopérative aquacole intégrée à l'agriculture

Une première coopérative de pêche et d'élevage aquacole intégrée à l'agriculture a été créée à Tiaret, a-t-on appris jeudi du directeur de la station de la pêche, Abdelhamid Benamara.

Cette coopérative dénommée "Ser-sou" a été récemment fondée par sept (7) agriculteurs conformément aux dispositions du décret exécutif n° 22/405 en date du 24 novembre 2022 visant à développer leur activité, a indiqué la même source.

Les membres de cette coopérative se sont engagés à travailler de nature à améliorer les conditions professionnelles des adhérents, notamment en ce qui concerne l'échange d'expertise technique et la mise en relation avec les parties concernées.

Selon M. Benamara, 13 autres agriculteurs qui exercent dans le même domaine ont déposé des demandes pour créer d'autres coopératives, à savoir "El Rostomia" et "Nadhor". Ils entendent tenir prochainement les assemblées fondatrices respectives de leurs associations.

Cette initiative soutenue par les autorités vise à promouvoir cette expérience pour tirer profit de l'eau de l'irrigation agricole, riche en substances organiques, dégagées par les poissons, pour devenir un engrais et un apport protéinique pour l'ensemencement des alevins, favorable à l'installation d'unités d'élevage de poissons destinés à la consommation. Parallèlement, des travaux sont en cours pour un lancement réussi des investissements dans ce domaine, sachant que 6 projets ont eu l'approbation des autorités compétentes pour les concrétiser dans les zones d'activités d'élevage aquacole dans les communes de Serghine et Sebaine, alors que 8 dossiers sont à l'étude.

Afin de fournir du poisson à des prix à la portée des bourses des habitants de Tiaret, la station commerciale sur les marchés spécial "Ramadhan", sous la supervision de la direction régionale de la pêche et de l'aquaculture de Relizane, durant le mois de jeûne, le Tilapia rouge et la daurade royale, suite au succès de l'initiative de commercialisation de 320 kg de ces deux espèces à Tiaret, Sougueur, Frenda, Mahdia et Rahouia.

TIPASA

Bourek aux crevettes, soupe de poisson et salade de poule, à l'affiche des restaurants

Depuis le début du mois de ramadhan à Tipasa, bourek aux crevettes, soupe de poisson et salade de poule sont devenus les plats stars des restaurants du port de la ville qui ne désemplissent pas de clients férus des fruits de mer et du poisson, a-t-on constaté.

Les restaurants de poisson du port, mitoyen à la poissonnerie, au centre-ville de Tipasa, ont étalé leurs plats sur des tables installées dans la rue pour proposer divers plats de poissons et de fruits de mer.

Les bourek aux crevettes, la soupe de poisson et la salade de poule semblent sortir du lot et être les plats les plus demandés par les clients, en ce mois de jeûne.

De par leur culture alimentaire d'habitants d'une zone côtière privilégiant les poissons et les fruits de mer dans leur tradition culinaire, les jeûneurs semblent ne pas être dissuadés par les prix élevés affichés.

Les bourek aux crevettes cédées à des prix oscillant entre 100 et 150 DA l'unité, les soupes de crevettes et de poisson et autre salade de poule proposées entre 400 et 500 DA le plat, vendu dans des boîtes à emporter, trouvent en effet, acquéreurs non hésitants.

La bouillabaisse, un mélange de différents poissons utilisés dans la préparation de la soupe de poisson, a atteint le prix 1.200 DA/kg, alors qu'elle était cédée à pas plus de 600 à 700 DA/kg les dernières années. Le poule se vend entre 1.300 à 1.800 DA /kg, le kg de crevettes de petit et moyen calibre varie entre 2.500 à 3.500 DA, au moment où la crevette royale est cédée à 5.500 DA/kg et la sardine à 1.500 DA/kg.

La hausse des prix des produits de la mer semble justifiée, pour les restaurateurs, les prix élevés de leurs plats au poisson et aux

fruits de mer.

En dépit des prix jugés élevés, les restaurateurs ne chôment pas en ce Ramadhan, particulièrement le soir et les week-ends, privilégiés par les clients de la région, mais aussi d'Alger et de Blida, notamment. Une occasion pour eux de profiter des paysages enchanteurs de la wilaya de Tipasa.

Des préparations à emporter mi cuites sont également proposées par ces restaurateurs de la rue, dont la "sauce de poule", la "sauce de calamar", entrant dans la préparation de la "paella", et les crevettes à la sauce tomate, que le client n'aura qu'à mettre quelques minutes sur le feu avant de les déguster à l'heure de l'Iftar (rupture du jeûne). Le secret du "succès" de ces plats mi cuites à base de poisson est la possibilité de leur cuisson à la maison qui permet de ressentir l'alléchante odeur du poisson parfumé aux épices et aux herbes, avant de les consommer, comme expliqué par certains clients.

Autorisation préalable et contrôle régulier assuré

En dépit des "réserves" émises par l'association de protection des consommateurs sur leurs "conditions d'hygiène", les plats de poisson et des fruits de mer vendus sur les trottoirs font l'objet d'une "forte demande", justifiée par leurs "prix abordables", estime les restaurateurs.

Le président du bureau de wilaya de l'association de protection des consommateurs, Hamza Belabbès, a exprimé sa "crainte" à l'égard de la "commercialisation des plats à emporter, rapidement périssables, à même les trottoirs", et par conséquent, les "risques sur la santé".

Il a assuré, néanmoins, que l'association n'a enregistré aucun cas d'intoxication ou de

vente de produits avariés durant le Ramadhan. La cheffe de la daïra de Tipasa, Khadidja Yahiaoui, également chargée de la gestion de la commune de Tipasa, a fait savoir que les propriétaires de ces tables et restaurants font régulièrement l'objet d'un contrôle du bureau communal d'hygiène, outre l'autorisation préalable exigée pour exercer leur activité sur les trottoirs.

Pour justifier leur engouement pour les plats de poisson, de nombreux citoyens avancent la valeur nutritionnelle des produits de la mer, considérés comme l'alternative idéale à la viande rouge.

Experts et scientifiques du domaine recommandent, en effet, la consommation du poisson, au moins deux fois par semaine, au vu de ses bienfaits pour la santé, assure Dr. Amir Heraoui, du service de prévention à la direction locale de la santé.

"Le poisson est riche en protéines de haute qualité, en acides et en oméga-3, très bénéfiques pour la santé, en plus de minéraux, tels que le zinc, le fer, l'iode, ainsi que des vitamines B12 et D, entre autres", a-t-il souligné.

Mais, le succès des plats de poissons et fruits de mer à emporter ne peut dissimuler le prix excessif du poisson, mollusques et crustacés, à l'exemple de la crevette et de l'espardon qui sont hors de portée des bourses faibles et moyennes. Gharbi, un poissonnier de la place du port estime que la faiblesse de l'offre en est la raison principale.

A noter que la vente des plats de poisson à emporter est également très répandue dans d'autres régions de la wilaya, notamment à Bouharoune (Est), Cherchell (Ouest) et Hadjout (Sud), et à un degré moindre à Bou Ismail et Koléa.

RAPPORT SUR LA STABILITÉ FINANCIÈRE DANS LE MONDE

La hausse de l'inflation et des taux d'intérêt met à l'épreuve le système financier

Au lendemain de la crise financière mondiale, dans un contexte de taux d'intérêt extrêmement bas, de volatilité réduite et de liquidités abondantes, les acteurs du marché se sont davantage exposés aux risques liés à la liquidité, à la durée et au crédit en ayant souvent recours au levier financier pour accroître les rendements. En raison de ces facteurs de vulnérabilité, les risques pour la stabilité financière sont restés élevés, comme indiqué dans les éditions précédentes du Rapport sur la stabilité financière dans le monde.

Les faillites soudaines de la Silicon Valley Bank et de la Signature Bank aux États-Unis, ainsi que la perte de confiance à l'égard de Credit Suisse, une banque d'importance systémique au niveau mondial basée en Europe, ont rappelé avec force les difficultés que pose le resserrement des conditions tant monétaires que financières conjugué à l'accumulation des facteurs de vulnérabilité. Avec l'utilisation des nouvelles technologies et la diffusion rapide de l'information, ces médias sociaux, ces cas qui semblaient initialement isolés et circonscrits au secteur bancaire américain, se sont rapidement répandus sur les banques et les marchés financiers du monde entier, provoquant une liquidation des actifs à risque (graphique ES.1). Ces faits ont également entraîné une révision majeure des anticipations de taux directs, tout en amplifiant ce comparable à celle du lundi noir de 1987 (graphique ES.2).

La riposte vigoureuse des décideurs pour endiguer les risques systémiques a apaisé les inquiétudes sur les marchés. Aux États-Unis, les organismes de réglementation bancaire ont pris des mesures afin de garantir les dépôts non assurés auprès des deux établissements en faillite et de fournir des liquidités supplémentaires dans le cadre du Bank Term Funding Program. En Suisse, la Banque nationale suisse a fourni des liquidités d'urgence à Credit Suisse, qui a ensuite été rachetée par UBS dans le cadre d'une transaction soutenue par l'État. Le climat sur les marchés demeure néanmoins instable et il est évident qu'un certain nombre d'institutions et de marchés sont toujours soumis à des tensions alors que les investisseurs réévaluent la santé réelle du système financier. La question fondamentale que se posent les acteurs du marché et les décideurs est de savoir si ces faits récents sont le présage de tensions plus systémiques qui mettront à l'épreuve la résilience du système financier mondial – un canari dans la mine de carbone – ou simplement des cas isolés, résultant du resserrement des conditions monétaires et financières après plus de dix ans de liquidités abondantes. Les nouvelles réglementations adoptées depuis la crise financière mondiale, en particulier celles relatives aux plus grandes banques, ont incontestablement rendu le système financier plus résilient, mais des préoccupations subsistent quant aux faibles sous-jacents, non seulement des banques, mais aussi des intermédiaires financiers non bancaires (IFNB). Aux États-Unis, les craintes des investisseurs concernant les pertes potentielles sur les actifs sensibles aux taux d'intérêt ont conduit à la vente indiscriminée d'actifs relatifs aux banques, en particulier pour les banques dont les bases de dépôts sont concentrées et dont les pertes après estimation à la valeur du marché sont importantes (graphique ES.3). En Europe, les banques qui ont le plus souffert sont celles dont les titres se négocient à une décote importante par rapport à leur valeur comptable, et pour lesquelles la rentabilité et la capacité à mobiliser des capitaux sont incertaines à long terme. Jusqu'à présent, les banques des marchés émergents semblent avoir évité des pertes significatives sur leurs placements et le financement par les dépôts est resté stable. Les services du FMI estiment que les effets sur les ratios réglementaires relatifs aux pertes latentes sur les titres dénotent jusqu'à leur échéance pour une banque médiane en Europe, au Japon et dans les pays émergents seraient modestes, mais plus notables pour certaines autres banques (graphique ES.4). Cela dit, de nombreux pays ont de faibles niveaux de couverture d'assurance-dépôts et, comparé aux pays avancés, les banques des pays émergents détiennent généralement des actifs dont la qualité du crédit est moindre. En outre, la place qu'occupent les banques dans le système financier est dans l'ensemble plus grande que dans les pays avancés, et les faiblesses du secteur bancaire pourraient donc avoir des conséquences plus graves. Ces événements nous ont rappelé que les financements peuvent vite disparaître lorsque la perte de confiance est généralisée. L'évolution de la structure des dépôts dans les différentes institutions pourrait faire croître les coûts de financement pour les banques et ainsi restreindre leur capacité à octroyer du crédit à l'économie. Ces inquiétudes sont particulièrement pertinentes pour les banques régionales américaines. Avec la récente chute des cours des actions bancaires, la capacité de près de 20 banques américaines pourrait diminuer de près de 1 % au cours de l'année à venir, ce qui réduirait le PIB réel de 44 points de base, toutes choses égales par ailleurs. Défis à l'horizon Ces nouvelles tensions sur les marchés financiers ne font qu'accroître la complexité de la tâche qui incombe aux banques centrales alors que les pressions inflationnistes s'avèrent plus persistantes que prévu. Avant les récents épisodes de tension, les taux d'intérêt dans les pays avancés, qui avaient fortement augmenté, étaient davantage en ligne avec le message des banques centrales, à savoir la nécessité de maintenir une politique monétaire restrictive plus longtemps. Mais depuis, les investisseurs ont considérablement ajusté à la baisse la trajectoire anticipée de la politique monétaire dans les pays avancés. Ils attendent maintenant à ce que les banques centrales commencent à assouplir leur politique monétaire bien plus tôt que prévu. Toutefois, l'inflation est restée élevée, bien au-dessus des cibles des banques centrales. Alors qu'elles avaient considérablement étoffé leurs portefeuilles de titres pendant la pandémie, les banques centrales ont désormais commencé à réduire la taille de leurs bilans. Ce processus de normalisation pourrait poser des difficultés pour les marchés de dette souveraine car, actuellement, la liquidité est globalement faible, les niveaux d'endettement sont élevés et l'offre supplémentaire de titres de dette souveraine devra être absorbée par les investisseurs privés.

Aux États-Unis, par exemple, l'émission nette de titres du Trésor américain devrait augmenter en 2023 et 2024, tandis que le resserrement quantitatif réduit la part absorbée par le bilan de la Réserve fédérale (graphique ES.6). Teffé de levier financier, les asymétries de liquidité entre actifs et passifs et les profondes interconnexions au sein du secteur des IFNB et avec les institutions bancaires traditionnelles sont autant de facteurs qui pourraient amplifier les effets du resserrement des conditions monétaires et financières. À titre d'exemple, dans le but d'accroître les rendements, les compagnies d'assurance-vie ont doublé leurs placements non liquides au cours des dix dernières années et ont par ailleurs eu de plus en plus recours à l'effet de levier pour financer des actifs non liquides (graphique ES.7). Jusqu'à présent, les grands pays émergents ont relativement bien géré le resserrement brutal de la politique monétaire dans les pays avancés, en partie grâce au fait qu'au niveau mondial, le durcissement des conditions financières n'a pas été aussi conséquent que le resserrement de la politique monétaire. Ils pourraient néanmoins faire face à de graves difficultés si les tensions actuelles sur les marchés financiers ne s'atténuent pas car elles pourraient à terme entraîner un recul de la prise de risque à l'échelle mondiale et, par conséquent, des sorties de capitaux. Les indicateurs de viabilité de la dette souveraine continuent de se dégrader dans le monde entier, en particulier dans les pays pré-

mergents et dans les pays à faible revenu, où une grande partie des plus vulnérables sont déjà mis à rude épreuve. Il y a maintenant 12 États qui négocient des titres avec des spreads indiquant le surendettement et 20 autres avec des spreads de plus de 700 points de base, niveau auquel l'accès aux marchés a toujours été très difficile (graphique ES.8). Sur les marchés émergents, les émissions de dette se sont évaporées en 2021 et pourraient pas renouer avec leurs niveaux antérieurs, compte tenu des facteurs de vulnérabilité macroéconomique et des problèmes actuels relatifs aux défauts souverains (graphique ES.9). Les pays à faible revenu ont été durement touchés par la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie et ont peu ou pas d'accès aux financements de marché. Ces pays demeurent dans une situation d'endettement extrêmement difficile, et plus de la moitié d'entre eux (37 sur 69) sont surendettés ou exposés à un risque élevé de surendettement. Au-delà des institutions financières, les ménages ont beaucoup éparpillé pendant la pandémie, en partie grâce au soutien budgétaire et à l'assouplissement monétaire mis en place durant cette période. Cependant, la charge du service de la dette est plus lourde pour eux, ce qui érode leur épargne et les rend plus susceptibles de se retrouver en défaut de paiement. La forte hausse des taux hypothécaires résidentiels a freiné la demande mondiale de logements.

Les prix moyens des logements ont chuté dans 60 % des pays émergents au second semestre 2022, tandis que dans les pays avancés, les hausses de prix ont ralenti. Les pays où la part de prêts hypothécaires à taux variable est plus grande ont enregistré les baisses les plus marquées des prix réels. Les valorisations restent excessives dans de nombreux pays, ce qui exacerbe le risque d'une forte correction des prix si les taux d'intérêt augmentaient rapidement (graphique ES.10). Le marché de l'immobilier commercial suscite de plus en plus d'inquiétudes, car il subit les pressions liées à la détérioration des paramètres économiques fondamentaux et à la hausse des coûts de financement. Aux États-Unis, les banques dont le total des actifs est inférieur à 250 milliards de dollars possèdent environ les trois quarts des prêts bancaires dans l'immobilier commercial, de sorte qu'une détérioration de la qualité des actifs aurait des répercussions importantes à la fois sur leur rentabilité et sur leur appétit à octroyer des prêts bancaires. En outre, les IFNB jouent un rôle important dans le secteur des fonds de placement immobilier (FPI) et sur les marchés des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales. Aussi, les tensions sur le marché immobilier commercial ont des répercussions plus larges, tant pour la stabilité financière que pour la croissance économique. Le nombre de transactions à l'échelle mondiale a diminué de 17 % par rapport à l'année précédente et les FPI ont connu des corrections de prix allant jusqu'à 20 %. Les pertes ont été particulièrement lourdes dans le secteur des bureaux, car la demande et les taux d'occupation sont bien plus faibles dans l'environnement postpandémique. Pour les entreprises, les taux de défaut sont restés faibles, car les importantes réserves de liquidités que le secteur s'est constituées pendant la pandémie lui ont permis de se prémunir financièrement (graphique ES.11). Cependant, la chute des bénéfices des entreprises et le resserrement des conditions de financement ont commencé à éroder ces marges de manœuvre et pourraient entraîner des difficultés de remboursement à l'avenir et exposer les entreprises à des défauts de paiement. Les petites entreprises et les entreprises des marchés émergents seraient probablement plus touchées car elles possèdent comme seule source de financement les prêts bancaires, et les normes de ces derniers sont déjà devenues plus strictes. Le marché de l'immobilier chinois reste atone malgré sa réouverture. Bien que les conditions de financement se soient améliorées pour certains promoteurs, les acquéreurs continuent d'hésiter à acheter auprès de promoteurs privés plus fragiles, signe que la confiance dans l'ensemble du marché du logement est loin d'être rétablie. Les inquiétudes concernant la viabilité de la dette des structures de financement des collectivités locales, qui sont fortement impliquées dans le marché immobilier, se sont intensifiées en 2022. En effet, la dette totale de ces structures est estimée à environ 50 % du PIB chinois ; un surendettement plus généralisé de ces entités pourrait causer des pertes conséquentes pour certaines banques, en particulier dans les régions à faible revenu où la dette des administrations locales est plus élevée et où le parc immobilier de logements inachevés est vaste (graphique ES.12).

Le chapitre 2 est consacré aux IFNB, qui sont de plus en plus interconnectées avec les banques et les autres institutions financières du système financier mondial. Les études de cas montrent que les tensions des intermédiaires financiers non bancaires ont tendance à se manifester dans un contexte d'endettement élevé, de faible liquidité et de niveaux élevés d'interconnexion, et qu'elles peuvent se propager d'un pays à l'autre, y compris aux pays émergents et aux pays en développement. Ces facteurs de vulnérabilité pourraient être amplifiés compte tenu du taux d'inflation élevé, dans la mesure où fournir des liquidités à des fins de stabilité financière devient plus difficile, y compris pour la communication des banques centrales. Le chapitre 3 montre comment la montée des tensions géopolitiques entre les grandes économies pourrait exacerber les risques pour la stabilité financière en causant une plus grande fragmentation économique et financière à l'échelle mondiale et en entravant l'allocation des capitaux entre les pays. Cela pourrait provoquer une inversion soudaine des flux de capitaux et menacer la stabilité macrofinancière en augmentant les coûts de financement des banques. Les pays émergents et les banques dont les ratios de capitalisation sont plus bas risquent d'être touchés de manière disproportionnée. La fragmentation pourrait également exacerber la volatilité macrofinancière en réduisant la diversification des risques internationaux, en particulier dans les pays disposant de réserves extérieures plus faibles.

Recommandations

Le système financier est mis à l'épreuve par la hausse de l'inflation et des taux d'intérêt, à l'heure où dans de nombreux pays, l'inflation reste dangereusement supérieure aux objectifs des banques centrales. L'apparition de tensions sur les marchés financiers complique la tâche des banques centrales. Les outils disponibles pour faire face aux risques qui pèsent sur la stabilité financière devraient aider les banques centrales à dissocier les objectifs de politique monétaire des objectifs de stabilité financière, leur permettant ainsi de continuer à durcir leur politique de façon à réagir aux pressions inflationnistes. Si les tensions financières s'intensifient notablement et menacent la santé du système financier dans un contexte d'inflation élevée, il faudra sans doute faire des arbitrages entre les objectifs d'inflation et de stabilité financière. Il sera essentiel de communiquer clairement sur les objectifs des banques centrales et les fonctions de leur politique monétaire pour éviter toute incertitude inutile. Les décideurs devront agir rapidement pour

éviter tout événement systémique qui aurait un effet défavorable sur la confiance des marchés dans la résilience du système financier mondial. S'il se révélait nécessaire que les décideurs ajustent l'orientation de la politique monétaire pour favoriser la stabilité financière, ils devraient clairement faire savoir qu'ils demeurent déterminés à ramener l'inflation à son niveau cible dès que possible, une fois que les tensions financières se seront atténuées. Les turbulences qui ont récemment secoué le secteur bancaire ont mis en lumière les carences des pratiques internes de gestion des risques en matière de risques de taux d'intérêt et de liquidité au niveau des banques, ainsi que les défaillances des instances de contrôle. Ces dernières devraient veiller à ce que la gouvernance et la gestion des risques des banques correspondent à leur profil de risque, y compris dans le domaine du suivi des risques par les conseils d'administration et dans celui de la capacité et de l'adéquation des tests de résistance des fonds propres et de la liquidité. S'agissant des institutions financières non bancaires, les décideurs devraient combler les déficits de données, encourager les bonnes pratiques de gestion des risques, établir une réglementation appropriée et intensifier la supervision. Des exigences minimales de fonds propres et de liquidité adéquates, y compris pour les petites institutions qui, prises séparément, ne sont pas jugées d'importance systémique, sont essentielles pour limiter les risques pesant sur la stabilité financière. Les règles prudentielles devraient faire en sorte que les banques détiennent des fonds propres suffisants pour faire face au risque de taux d'intérêt et se prémunir contre les pertes cachées qui pourraient brusquement se matérialiser en cas de chocs de liquidité. Dans la situation actuelle d'une inflation persistante et de taux d'intérêt élevés, les autorités devraient prêter une attention particulière à la classification et au provisionnement des actifs bancaires ainsi qu'à l'exposition aux risques de taux d'intérêt et de liquidité. Les mesures de soutien à la liquidité prises par les banques centrales devraient viser à résoudre les problèmes de liquidité, et non pas de solvabilité. Les problèmes de solvabilité doivent être du ressort des autorités budgétaires (ou de résolution) compétentes. Les liquidités doivent être fournies aux contreparties qui sont tenues par la supervision et la réglementation d'internaliser le risque de liquidité (« le bâton ») de sorte que les banques centrales ne soient obligées d'intervenir que pour résoudre des risques de liquidité systémiques (« la carotte »). Une grande partie du risque devrait rester sur le marché (« assurance partielle ») afin de réduire au minimum l'aléa moral, et les interventions devraient être assorties d'une date de fin précise permettant aux forces du marché de se rétablir une fois que les tensions les plus graves s'atténuent. Certaines réactions récentes des décideurs semblent indiquer qu'il faut travailler davantage sur le programme de réforme de la résolution afin d'accroître la probabilité de résoudre les banques systémiques sans exposer les fonds publics. Le fait que les actionnaires et les détenteurs d'autres instruments de fonds propres aient subi des pertes est certes une avancée positive, mais il se révèle plus difficile de répartir davantage de pertes sur toute la hiérarchie des créanciers avant d'utiliser des fonds publics. La communauté internationale va devoir faire le bilan de ces expériences et tirer des conclusions sur l'efficacité des réformes de résolution décidées après la crise financière mondiale. D'après le cadre stratégique intégré du FMI, les interventions sur le marché des changes peuvent se justifier si le marché des changes est illiquide, les bilans présentent des asymétries et les anticipations inflationnistes sont mal ancrées, à condition que les réserves soient suffisantes et qu'une intervention ne compromette pas la crédibilité des politiques macroéconomiques ou ne remplace pas un ajustement nécessaire. En cas de crise imminente, des mesures de gestion des sorties de capitaux peuvent être une solution pour atténuer les pressions liées aux sorties de capitaux, mais elles doivent faire partie d'un train de mesures global de lutte contre les déséquilibres macroéconomiques sous-jacents et prendre fin une fois que la crise s'estompe. Les emprunteurs souverains des pays en développement et des pays émergents devraient redoubler d'efforts pour maîtriser les risques associés aux fortes vulnérabilités liées à leur dette, notamment en dialoguant de manière anticipée avec leurs créanciers et en faisant appel à la coopération multilatérale et au soutien de la communauté internationale. L'adoption de plans crédibles d'assainissement budgétaire à moyen terme pourrait contribuer à contenir les coûts de déprunt et atténuer les inquiétudes quant à la viabilité de la dette. Dans le cas des pays proches d'une situation de surendettement, les créanciers bilatéraux et ceux du secteur privé devraient coordonner une restructuration préventive en utilisant, le cas échéant, le cadre commun du G20. Il pourrait s'avérer nécessaire que les institutions financières non bancaires bénéficient d'un accès direct aux liquidités des banques centrales en période de tension, moyennant des garde-fous appropriés. La mise en place d'une première ligne de défense, à savoir une surveillance, une réglementation et une supervision rigoureuses des institutions financières non bancaires, est essentielle. Si la stabilité financière est menacée, on peut envisager que les banques centrales prennent des mesures, adaptées à la situation, de soutien de la liquidité des institutions financières non bancaires (opérations de marché discrétionnaires, facilités de prêt permanentes ou prêteur de dernier ressort), mais ces aides doivent être soigneusement conçues pour éviter l'aléa moral. Les décideurs devraient consacrer des ressources à l'évaluation, la gestion et l'atténuation des risques pour la stabilité financière causés par la montée des tensions géopolitiques. Les institutions financières pourraient avoir besoin de détenir des réserves de fonds propres et de liquidités adéquates pour atténuer ces risques géopolitiques. Les décideurs devraient également veiller à ce que le dispositif mondial de sécurité financière soit approprié. Compte tenu des risques importants qui pèsent sur la stabilité macrofinancière mondiale, il faudrait redoubler d'efforts au niveau multilatéral afin de réduire les tensions géopolitiques et la fragmentation économique et financière.

SOURCE : FMI

DROITS DES TRAVAILLEURS MIGRANTS

Le Maroc épinglé par un nouveau rapport de l'ONU

Un nouveau rapport du Comité de l'ONU pour la protection des droits des travailleurs migrants (CMW) a épinglé le Maroc pour les traitements discriminatoires réservés aux migrants, tels que les arrestations, expulsions et destruction de biens privés et de nourriture.

Dans ses conclusions publiées jeudi par le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH) concernant le Maroc, le comité s'est dit "profondément préoccupé par les informations faisant état de traitements discriminatoires à l'encontre de travailleurs migrants, originaires de pays subsahariens".

Le comité a exprimé également sa préoccupation au sujet de l'augmentation "des déclarations discriminatoires à l'encontre de ces migrants dans l'espace public virtuel et physique du Maroc en 2023".

En ce sens, il a exhorté le Maroc à "prendre des mesures immédiates pour lutter contre la stigmatisation sociale et raciale des travailleurs migrants, en particulier ceux des pays africains subsahariens, et de mener des campagnes intensives de sensibilisation et d'éducation".

Le comité s'est dit aussi "gravement préoccupé" par la tragédie du 24 juin 2022 ayant conduit à la mort de dizaines de migrants d'origine subsaharienne, à la suite "des actions des forces de sécurité marocaines" alors que ces victimes tentaient d'entrer dans l'enclave espagnole de Melilla depuis la ville de Nador.

Le CMW a constaté d'"autres actes de violence, y compris la destruction de biens privés et de nourriture, perpétrés contre des réfugiés et des migrants vivant dans des campements informels à Nador et dans les environs au cours des mois précédant les incidents de juin".

A cet effet, il a exhorté le Maroc à "enquêter sur ces actes de manière indépendante et rapide, à rendre public le rapport et à poursuivre les responsables, y compris tout agent de l'Etat impliqué".

Pour rappel, plusieurs ONG avaient déjà épinglé le Maroc devant le Comité des tra-

vailleurs migrants de l'ONU, en réitérant leur condamnation suite à la tragédie du 24 juin dernier.

Lors d'une réunion informelle avec des institutions nationales des droits de l'Homme et des ONG, organisée en mars dernier en marge des travaux de la 36e session de ce Comité onusien, consacrée notamment à l'examen du deuxième rapport périodique du Maroc, les organisations espagnoles Red Acoge et Andalucia Acoge ont exprimé des préoccupations concernant les accords entre Madrid et Rabat renforçant le contrôle aux frontières.

Les deux organisations espagnoles ont, en outre, exhorté le Maroc à "enquêter immédiatement sur les événements du 24 juin et de mettre fin aux détentions arbitraires et aux expulsions massives, en particulier dans les zones proches des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla".

LIBYE

Dbeibah soutient les efforts de l'ONU visant la tenue des élections en 2023

L'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Abdoulaye Bathily, a fait savoir que le chef du gouvernement d'union nationale, Abdelhamid Dbeibah, l'a assuré de son soutien aux efforts de l'ONU visant à consolider la stabilité et la tenue d'élections libres en 2023 en Libye.

En outre, le représentant d'Antonio Guterres a indiqué qu'il a informé les autorités libyennes de l'état d'avancement de ses négociations avec les représentants du Niger, du Tchad et du Soudan concernant le retrait des combattants issus de leurs pays, de Libye.

« Lors de ma rencontre, lundi, avec le chef du gouvernement, Abdelhamid Dbeibah, la ministre des Affaires étrangères, Najla al-Mangoush, et un certain nombre de ministres d'Etat, je les ai informés des résultats de mes visites au Soudan, au Tchad et au Niger, qui se sont concentrées sur le retrait des combattants issus de leurs pays », a tweeté Bathily.

Il a souligné également, à cette occasion, que « les élections sont une demande du peuple libyen, et tous les dirigeants libyens doivent tenir leurs engagements pour les réaliser cette année ».

Lundi, en visite dans la ville de Sebha, Bathily a réitéré son appel aux « dirigeants politiques pour qu'ils répondent à l'appel des Libyens et remplissent leurs obligations en finalisant le cadre constitutionnel et juridique qui permet de tenir des élections inclusives, libres et équitables en 2023 ».

Le diplomate a déclaré à cette occasion que « dans le cadre de consultations élargies avec diverses parties à travers la Libye pour soutenir une voie globale vers les élections, j'ai rencontré à Sebha un certain nombre de notables, des représentants de la société civile, des jeunes et des femmes, ainsi que des chefs militaires et de sécurité ».

« J'ai écouté leurs demandes conjointes de mettre fin à la crise politique actuelle par des élections », a-t-il ajouté.

SÉCHERESSE

Le grenier à blé de la Tunisie à court de céréales

Tahar observe avec dépit les moutons broutant ses précieux semis d'orge et de blé désormais perdus: cette année, la récolte de céréales sera "catastrophique" en Tunisie à cause d'une sécheresse inédite pour le nord-ouest, son grenier à blé.

La Tunisie connaît sa quatrième année de sécheresse mais contrairement aux années précédentes, le manque de pluie touche aussi le nord-ouest fertile, qui fournit le pays nord-africain aux importations va donc s'accroître dans un contexte de prix très élevés depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, deux producteurs majeurs.

Ce matin de début avril, trois tracteurs labourent les champs ondulés de Tahar Chaouachi, à Medjez El Bab, à 55 km à l'ouest de Tunis. Désormais inutiles, la plupart des parcelles seront laissées en jachère. Sur les 600 hectares que ce cultivateur de 65 ans avait plantés en blé, orge et légumineuses, seuls 70 hectares donneront cet été un peu de céréales, bonnes surtout pour la nourriture animale.

"Nous avons semé du blé ici mais les pousses sont mortes parce que c'est trop sec", explique-t-il à l'AFP en montrant le sol poussiéreux.

Tout près, il extirpe quelques tiges de blé malingres.

"On dit ici que +la pluie de mars c'est de l'or pur-. Il n'y a pas eu de pluie ni en mars ni en avril. On a manqué de pluie toute l'année", déplore-t-il.

La Tunisie dépend principalement de la collecte de l'eau pluviale pour ses approvisionnements en eau potable, et les barrages de ce pays de 12 millions d'habitants sont actuellement à un tiers de leur capacité seulement.

Le réservoir de Sidi Salem, dans la pluvieuse région de Béja, proche de l'exploitation de Tahar Chaouachi, plafonne à seulement 16% du niveau maximum.

- "Une menace" -

La sécheresse a conduit le ministère de l'Agriculture à restreindre la consommation d'eau, interdisant jusqu'à fin septembre l'irrigation des cultures, des espaces verts et le nettoyage des rues avec l'eau potable.

Des quotas par quartiers et des coupures nocturnes ont en outre été imposés aux particuliers.

"La sécheresse est une menace pour notre pays. L'économie de l'eau est une garantie pour la continuité de la vie de nos enfants", clament de grands panneaux à l'entrée de

Tunis.

L'an passé, M. Chaouachi était parvenu à produire 1.000 tonnes de céréales: "cette année ce sera zéro. On ne va rien produire, ni foin, ni blé ni légumineuses. Il n'y aura rien". Cela représentera des pertes d'environ 180.000 euros pour le cultivateur: "on perd tout ce qu'on avait investi en semences, fertilisants, pesticides et salaires", dit-il.

Pour nourrir sa population, la Tunisie a besoin de trois millions de tonnes de blé dur (pour les pâtes et la semoule) et tendre (pour le pain) et d'orge par an, dont environ les deux tiers proviennent habituellement de l'étranger.

L'Etat qui subventionne la farine avait fixé des objectifs de forte progression de la production de céréales, afin de réduire sa dépendance aux importations et leur impact sur le budget.

- "Catastrophique" -

Mais "cette année, la récolte va être catastrophique", explique Anis Kharbèche, porte-parole du principal syndicat agricole Utap, qui prévoit de "collecter entre 1 et 1,5 million de quintaux de céréales" (100.000 à 150.000 tonnes) contre 7 millions l'an dernier.

Le pays "va devoir importer tous

ses besoins en blé dur, tendre et d'orge", assène-t-il, en réclamant une "stratégie claire" pour accroître les réserves en eau et accorder des quotas pour un minimum d'irrigation agricole.

L'agriculture représente 10 à 12% du PIB mais "deux à trois pour cent des agriculteurs quittent le secteur chaque année", selon M. Kharbèche.

Raoudha Gafrej, experte en gestion de l'eau, appelle à "repenser le modèle agricole face aux changements climatiques". "Ce n'est plus logique d'utiliser 80% des ressources en eau (potable) pour 8% de terres agricoles utiles et laisser l'agriculture pluviale sans eau: avec la sécheresse, il n'y aura plus d'eau pour l'agriculture liée à la pluie".

Outre une "agriculture de précision", utilisant les données satellitaires et l'intelligence artificielle, elle préconise des techniques agricoles moins gourmandes en eau. Et réclame même un "arrêt de l'exportation de dattes" car les immenses plantations du sud de la Tunisie sont souvent irriguées par des eaux fossiles non renouvelables.

MAURITANIE

QatarEnergy s'offre 40 % du bloc en mer C-10 et fait son entrée dans le segment amont

Active dans le secteur pétrolier en Namibie où elle a contribué à la découverte des réserves pétrolières Venus et Graff, QatarEnergy travaille désormais à étendre sa présence opérationnelle sur le continent africain. QatarEnergy, la compagnie pétrolière publique du Qatar a annoncé, dimanche 2 avril, qu'elle a paraphé un accord avec le géant énergétique Shell pour s'offrir 40 % des intérêts du bloc C-10, un périmètre offshore de 11 500 km², situé à environ 50 kilomètres des côtes de la Mauritanie, pour des profondeurs d'eau allant de 50 et 2 000 mètres.

Les parties prenantes n'ont pas divulgué les détails financiers du deal. Ce dernier marque néanmoins l'entrée officielle de QatarEnergy dans le segment amont de l'industrie pétro-

zière du pays d'Afrique de l'Ouest. « Nous nous réjouissons de l'opportunité qui nous est offerte de participer au secteur amont de la Mauritanie, ce qui renforce notre empreinte en matière d'exploration en Afrique, et nous attendons avec impatience un programme d'exploration réussi », a déclaré Saad Sherida Al-Kaabi, ministre qatari des Affaires énergétiques et PDG de la société.

Notons qu'avec ce nouvel accord qui est pour le moment soumis à l'approbation des autorités mauritaniennes, l'exploration du bloc offshore C-10 engage, outre QatarEnergy, mais aussi l'Anglo-Néerlandaise Shell qui reste opératrice du périmètre avec 50 % de participation. Les 10 % restants sont détenus par la Société mauritanienne des Hydrocarbures (SMH).

SANS LES COUPURES D'ÉLECTRICITÉ

Le PIB de l'Afrique du Sud serait aujourd'hui supérieur de 17%

Alors que les centrales à charbon vieillissantes de la compagnie publique Eskom ne parviennent plus à répondre à la demande, les coupures planifiées d'électricité plombent l'économie sud-africaine. Mais la situation devrait s'améliorer progressivement, grâce à des investissements colossaux dans les énergies renouvelables.

Les coupures d'électricité ont causé une réduction du produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique du Sud allant de 1 à 1,3% par an, depuis que la compagnie publique de l'électricité Eskom a commencé à procéder à des délestages par roulement en 2007 pour éviter un effondrement total du réseau, selon un rapport publié le 22 mars dernier par la Chambre africaine de l'énergie.

Le rapport souligne également que la taille de l'économie sud-africaine aurait pu être au moins 17 % plus importante qu'elle ne l'est aujourd'hui, si les délestages n'avaient pas été mis en œuvre.

Les économistes locaux estiment en effet que les coupures planifiées d'électricité coûtent entre 85 et 230 millions de dollars par jour en perte de production, et sapent les efforts pour réduire le chômage endémique qui touche plus de 32% de la population active.

Centenaire cette année, Eskom qui fournit plus de 90% de l'électricité du pays, est incapable à répondre à la demande, avec ses centrales à charbon vieillissantes. La compagnie qui traîne des dettes de 23 milliards de dollars, en raison plusieurs décennies de mauvaise gestion et de corruption, ne parvient plus à entretenir ses centrales existantes. Conséquence : des délestages par roulement durant 205 jours ont été enregistrés en 2022.

S'éloigner du « tout charbon »

Intitulé « The state of South African energy 2023 », le rapport précise d'autre part que la première puissance industrielle en Afrique tire 80% de son électricité du

charbon. Sur le court et le moyen terme, la part de ce combustible fossile dans le mix énergétique du pays ne devrait pas changer significativement. Cette part devrait baisser légèrement, à 75% en 2025 et à 65% en 2030. La production d'électricité à partir du charbon devrait ensuite continuer à diminuer progressivement pour se situer à 25 % seulement du total des capacités installées en 2045.

Parallèlement, la part des énergies renouvelables et du gaz naturel, qui est considéré comme un combustible de transition, devrait croître. Les parts du gaz naturel, de l'éolien terrestre et du solaire devraient atteindre respectivement de 5 %, 17 % et 7 % en 2031. En 2045, ces mêmes sources d'énergie devraient représenter 65% de l'électricité produite dans le pays.

Par ailleurs, le rapport indique que le système avant-gardiste de vente aux enchères des énergies renouvelables lancé le gouvernement pour attirer les investisseurs privés a connu un succès retentissant. Entre 2010 et 2015, quatre appels d'offres ont permis d'attribuer 102 projets d'une capacité globale de 6 gigawatts (GW) à des entreprises privées dans le cadre de ce système baptisé « Programme d'approvisionnement indépendant en énergie renouvelable » (Renewable Energy Independent Power Producer Procurement Program/REIPPPP).

Des ressources renouvelables abondantes

Après avoir été abandonné au prétexte que les énergies renouvelables sont très coûteuses, ce programme a été relancé en 2019. Deux appels d'offres supplémen-

taires lancés ces dernières années ont permis d'attribuer plusieurs dizaines de projets éoliens et solaires qui devraient entrer en production en 2024 et en 2025.

En dépit des avancées réalisées grâce au programme REIPPPP, qui totalise des capacités d'environ 9,7 GW, l'Afrique du Sud n'exploite encore qu'une infime partie de ses abondantes ressources renouvelables. Ce pays d'une superficie de 1,2 million de kilomètres carrés dispose d'un potentiel photovoltaïque de 422,4 térawattheures (TWh). La partie la plus occidentale du pays présente des niveaux de rayonnement solaire très élevés, allant de 2100 kWh à plus de 2300 kWh par mètre carré.

L'énergie éolienne pourrait, quant à elle, être produite sur 80% de la superficie du pays, avec un potentiel de 20 GW sur les sites ayant un facteur de charge de 20 % et 10 GW sur les sites disposant d'un facteur de charge de 30%.

La Chambre africaine de l'énergie rappelle dans ce cadre que le gouvernement sud-africain a dévoilé, en marge de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP27) tenue en novembre 2022 en Égypte, un « Plan d'investissement dans la transition énergétique juste » (Just Energy Transition Investment Plan/JET IP), qui chiffre les besoins financiers à 98,7 milliards de dollars sur cinq ans. Les pays développés s'étaient déjà engagés l'an dernier à contribuer à ce plan à hauteur de 8,5 milliards de dollars alors que les engagements du secteur privé s'élevaient déjà à 33 milliards et ceux du secteur public se chiffrent à 10 milliards du secteur public.

APRÈS L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DU MARCHÉ

L'Angola envisage l'émission d'un milliard \$ d'obligations durables

Luanda n'a pas sollicité le marché international de la dette depuis 2019, en raison de la hausse des taux et de l'amélioration de la situation de ses finances publiques, dans un contexte de hausse des prix du pétrole.

L'Angola envisage l'émission d'obligations durables d'un montant allant jusqu'à un milliard de dollars après l'amélioration des conditions du marché, a rapporté Reuters, le jeudi 13 avril, citant la ministre angolaise des Finances, Vera Daves de Sousa (photo).

« La prochaine émission de dette souveraine portera sur des obligations durables », a déclaré Mme de Sousa en marge de sa participation aux réunions de printemps du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, qui se tiennent depuis lundi à Washington.

La ministre a également indiqué que Luanda attendrait l'amélioration des conditions du marché pour lancer cette émission.

« Nous sommes très prudents quant au moment d'entrer sur les marchés parce que nous voulons stabiliser notre dette », a-t-elle souligné, indiquant que le gouvernement a déjà approuvé un cadre réglementaire régissant l'émission d'obligations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

A l'instar de la plupart des autres pays du continent, l'Angola n'a pas sollicité le marché international de la dette en 2022, en raison de la hausse des taux d'intérêt et de l'amélioration de la situation de ses finances publiques dans un contexte de hausse des prix du pétrole. La dernière émission d'euro-obligations effectuée par ce pays producteur de brut remonte à 2019.

Les obligations durables sont des titres de dette dont le produit net est exclusivement utilisé pour des opérations de financement ou de refinancement de projets à la fois environnementaux et sociaux.

AU TITRE DU FONDS FIDUCIAIRE POUR LA RÉSILIENCE ET LA DURABILITÉ

Le Kenya sollicite un nouveau prêt du FMI

Plafonné à 150 % de la quote-part du pays au FMI, le nouveau financement servira à soutenir les réserves de change. Un autre appui budgétaire d'un milliard de dollars devrait également être servi au Kenya en mai prochain.

Le Kenya a sollicité un nouveau financement du Fonds monétaire international (FMI) au titre du fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité, un mécanisme de prêt lancé en 2022 par l'institution financière pour aider les pays à revenu faible ou intermédiaire qui présentent des risques macroéconomiques, a rapporté Reuters, mercredi 12 avril, citant le gouverneur de la Banque centrale kényane, Patrick Njoroge (photo).

« Le Kenya cherche à obtenir un nouveau prêt du FMI dans le cadre du fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité pour soutenir ses réserves de change », a déclaré M. Njoroge sans révéler le montant de ce prêt.

Lancé par le FMI en mai 2022, le fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité a pour vocation d'aider les pays à revenu faible ou intermédiaire vulnérables à relever les défis structurels à moyen terme, revêtant une importance cruciale sur le plan macroéconomique et correspondant à des risques macroéconomiques non négligeables pour la résilience et la viabilité des pays comme le changement climatique et les pandémies.

L'accès aux financements au titre du fonds pour la résilience et la durabilité est plafonné à 150 % de la quote-part de chacun

des pays membres du FMI ou à 1 milliard de droits de tirage spéciaux (DTS), si la quote-part dépasse ce montant. Ces financements à des taux très abordables ont une échéance de 20 ans et un délai de grâce de 10 ans, afin d'aider à accroître la résilience des pays face aux risques à long terme qui pèsent sur la stabilité de leur balance des paiements.

M.Njoroge a par ailleurs révélé que le Kenya devrait obtenir 250 millions de dollars d'ici fin avril dans le cadre d'un prêt syndiqué, et un appui budgétaire d'un mil-

liard de dollars de la Banque mondiale en mai prochain pour limiter la détérioration de ses réserves de change, qui ont baissé à 6,4 milliards de dollars au 5 avril contre 7 milliards au 30 janvier dernier.

Le Kenya a déjà bénéficié de quatre tranches de prêt du FMI dans le cadre des accords relatifs à la facilité élargie de crédit (FEC) et au mécanisme élargi de crédit (MEDC), qui ont été approuvés par l'institution financière multilatérale en avril 2021.

AFRIQUE DU SUD

Amazon va investir 1,7 milliard de dollars dans le cloud computing

Amazon Web Services souligne que ses investissements en Afrique du Sud durant la période 2018-2029 devraient contribuer à hauteur de 4,4 milliards de dollars au PIB du pays et générer un total de 5 700 emplois à temps plein.

Amazon Web Services (AWS), la branche dédiée au cloud computing du géant du web américain Amazon, a annoncé, jeudi 13 avril, qu'elle allait investir 1,7 milliard de dollars supplémentaires en Afrique du Sud, d'ici 2029. Cette enveloppe fait partie d'un plus large programme d'investissement annoncé en 2018, a précisé l'entreprise dans l'étude d'impact de ses activités en Afrique du Sud.

Amazon Web Services a déjà investi environ 862 millions de dollars en Afrique du Sud entre 2018 et 2022. Baptisée AWS Africa, sa filiale sud-africaine propose des solutions cloud innovantes et à faible latence à une large palette de clients, dont les entreprises, les start-up, les organisations gouvernementales, les établissements éduca-

tifs et les ONG.

Amazon Web Services a, d'autre part, indiqué que ses investissements en Afrique du Sud durant la période 2018-2029 devraient contribuer à hauteur de 4,4 milliards de dollars au PIB du pays. Cette contribution comprend notamment la valeur ajoutée provenant des services fournis au secteur des technologies de l'information local et les dépenses nationales en biens et services liées à la construction et à l'exploitation des Data centers.

Les investissements d'Amazon Web Services dans le pays le plus industrialisé du continent devraient également générer un total de 5 700 emplois à temps plein entre 2018 et 2029.

Lancée en 2006, Amazon Web Services regroupe plus de 100 services répartis en diverses catégories telles que le stockage cloud, la puissance de calcul, l'analyse de données, l'intelligence artificielle et le développement de jeux vidéo.

Les Enjeux
Eco

Publicité

Appelez le

06 98 16 55 54

FMI

Faible croissance mais pas de récession en Europe en 2023

L'Europe a su éviter la crise énergétique qui lui était prédite, certes grâce «au climat, qui a aidé un peu», mais également «parce que les autorités ont réagi».

L'Europe devrait subir un «fort ralentissement» de sa croissance mais évitera la récession en 2023, avant de connaître une accélération en 2024, a estimé vendredi le directeur du département européen du Fonds monétaire international (FMI), Alfred Kammer. «La bonne nouvelle est que nous n'avons pas eu la récession redoutée cet hiver avec la fin des livraisons de gaz russe. Néanmoins nous observons un fort ralentissement, du fait des effets de l'invasion russe de l'Ukraine et de la guerre», a déclaré à l'AFP Alfred Kammer.

«Cela a augmenté les prix de l'énergie, l'inflation, les coûts pour les entreprises et réduit le pouvoir d'achat des consommateurs», a-t-il rappelé. Mais, «nous avons vu des actions décisives de la part des autorités pour lutter contre l'inflation, soutenir la reprise (après la pandémie, NDLR) et nous pensons que cela va se matérialiser

cette année et se renforcer en 2024», a ajouté Alfred Kammer. En particulier, l'Europe a su éviter la crise énergétique qui lui était prédite, certes grâce «au climat, qui a aidé un peu», mais également «parce que les autorités ont réagi». Conséquence, «moins d'efforts seront nécessaires pour remplir les réserves, ce qui est un bon point de départ», a noté Alfred Kammer, «cela pourrait se compliquer si le rebond économique en Chine est plus marqué que prévu mais globalement l'Europe est en meilleure position qu'elle ne l'était auparavant».

Reste que la situation des principales économies européennes devrait être très variable, entre l'Italie et l'Espagne qui résistent plutôt bien, la France dans la moyenne de la zone euro, et l'Allemagne, et, hors Union européenne, le Royaume-Uni, qui devraient flirter avec la récession. «L'Allemagne est plus touchée que

les autres pays par la crise énergétique car sa dépendance au gaz russe était plus importante. Cela a provoqué une chute de la croissance en fin d'année dernière et cela se poursuit cette année. En y ajoutant le resserrement monétaire réalisé par la Banque centrale européenne, nous nous attendons à une croissance nulle ou une légère récession», a détaillé Alfred Kammer.

Quant à la France, l'impact des grèves pourrait se faire sentir, si elles devaient persister : «Ce que l'on observe des épisodes précédents, c'est que l'impact est de 0,1 à 0,2% du PIB (Produit intérieur brut NDLR)», a souligné Alfred Kammer. Or, la croissance de la France devrait être de tout juste 0,7% en 2023, selon les estimations publiées mardi par le FMI.

FRANCE

Macron a promulgué la loi sur la réforme des retraites

Le président français Emmanuel Macron a promulgué la loi sur la réforme des retraites peu après le feu vert du Conseil constitutionnel à ce texte contesté malgré les appels à ne pas le rendre applicable, selon le journal officiel de samedi.

Les neuf «sages» de l'institution ont validé l'essentiel de la loi vendredi, ouvrant la voie à sa promulgation par le chef de l'Etat, étape définitive d'un projet dont la mesure phare reporte de 62 ans à 64 ans de l'âge légal de départ à la retraite.

Emmanuel Macron avait

deux semaines pour signer le texte amendé des éléments rejetés par les «sages», dont l'entrée en vigueur est prévue au 1er septembre. L'Élysée avait indiqué qu'il le ferait «dans les prochains jours», témoignant du désir de l'exécutif de tourner rapidement la page de la contestation, sans garantie de succès.

Refusant cet agenda politique dicté dans l'urgence, ainsi qu'une proposition d'être reçus mardi à l'Élysée, les syndicats avaient appelé «solennellement» le président à ne pas promulguer la loi, «seul moyen de calmer la colère qui s'exprime dans le pays».

Des manifestations spontanées se sont formées vendredi soir dans plusieurs villes de France, à l'image de celles déclenchées le mois dernier par le recours du gouvernement à l'article 49.3 pour faire adopter la réforme sans vote à l'Assemblée nationale.

François Ruffin, député La France insoumise (LFI) a accusé samedi sur Twitter le chef de l'Etat et le gouvernement d'avoir promulgué la loi sur les retraites «en pleine nuit», «comme des voleurs». Les syndicats unis appellent à une journée de mobilisation «exceptionnelle et populaire»

le 1er mai, jour de la fête du Travail, sans réunion avec l'exécutif d'ici là.

Les opposants à la réforme des retraites sont d'autant plus dépités que le Conseil constitutionnel a aussi rejeté vendredi un projet d'organisation d'un référendum d'initiative partagée (RIP) portant sur une proposition de loi visant à «affirmer que l'âge légal de départ à la retraite ne peut être fixé au-delà de 62 ans».

Les «sages» se prononceront le 3 mai sur une autre proposition de RIP déposée jeudi soir, qui contient une formulation légèrement différente.

ENTRE CARTES À COLLECTIONNER ET CONFÉRENCES

Trump dévoile ses sources de revenus

L'ex-président était tenu de déposer une déclaration de revenus dans le cadre de sa candidature à la présidentielle de 2024.

Donald Trump a déposé vendredi 14 avril, dans le cadre de sa candidature à la présidentielle américaine de 2024, une déclaration de revenus qui offre un rare aperçu de ses finances, entre bénéfices tirés de cartes à collectionner à son effigie ou provenant de son réseau social. Le document d'une centaine de pages, qu'il était tenu de fournir à une commission électorale en tant que candidat à la présidentielle de 2024, détaille dans des termes souvent vagues l'étendue de ses propriétés et revenus. Il fait notamment état de gains entre 100.000 et 1 million de dollars (90.000 à 900.000 euros) grâce au commerce de cartes à collectionner NFT. Vendues 99 dollars, un peu moins de 90 euros, elles pouvaient représenter Donald Trump en cow-boy, en astronaute ou pilote de chasse.

L'ex-président a aussi reçu plus de 5 millions de dollars (4,5 millions d'euros) pour avoir donné des conférences, une somme gérée par l'entreprise CIC Ventures, selon la déclaration. La maison mère de son réseau social Truth Social, Trump Media & Technology Group, ne lui a autrement pas rapporté plus de 200 dollars (180 euros), indique le document.

Seulement 750 dollars d'impôts en 2017

Donald Trump détient cependant 90% de cette société valorisée entre 5 et 25 millions de dollars (4,5 à 22,5 millions d'euros), tous jours selon la même source. La déclaration fait aussi mention des opérations internationales de l'ancien dirigeant, dont un projet de complexe de golf à Oman estimé à 4 milliards de dollars (3,6 milliards d'euros), en partenariat avec une firme immobilière saoudienne.

Donald Trump a également bénéficié de plus de 5 millions de dollars (4,5 millions d'euros) de royalties de la part d'une entité nommée «DT Marks Oman». Fin 2022, une commission parlementaire avait publié un rapport sur certaines déclarations d'impôts de l'ancien président, qu'il avait longuement tenté devant la justice de garder secrètes. On y avait par exemple appris qu'il avait payé seulement 750 dollars d'impôts en 2017, sa première année à la Maison Blanche, puis environ un million en 2018 et 2019... et rien du tout en 2020, année de sa défaite face à Joe Biden et où ses revenus étaient dans le rouge de 5 millions de dollars.

MINÉRAUX CRITIQUES

L'UE espère trouver un accord rapide avec les États-Unis

Le Japon et les États-Unis ont signé fin mars un accord concernant les «chaînes d'approvisionnement pour les matériaux critiques et les batteries pour véhicules électriques».

L'union européenne (UE) espère trouver «aussi rapidement que possible» un accord avec les États-Unis concernant les matériaux critiques, nécessaires à la transition énergétique, a déclaré jeudi à Washington Valdis Dombrovskis, le commissaire européen au Commerce, assurant que les deux rives de l'Atlantique travaillaient en ce sens. À l'issue d'un entretien avec l'ambassadrice américaine en charge du Commerce, Katherine Tai, Valdis Dombrovskis a rappelé la nécessité de parvenir rapidement à un accord afin de «régler les éléments discriminatoires» présents, selon

l'UE, dans le grand plan climat (IRA) du président Biden, voté l'été dernier.

«Les États-Unis ont d'ores et déjà signé un accord de ce type avec le Japon, cela prouve qu'il est possible de trouver un terrain d'entente», a insisté le commissaire européen. Le Japon et les États-Unis ont en effet signé fin mars un accord concernant les «chaînes d'approvisionnement pour les matériaux critiques et les batteries pour véhicules électriques» qui a permis aux véhicules japonais d'être intégrés dans la liste de ceux concernés par la subvention de 7 500 dollars accordée pour l'achat d'un véhicule électrique neuf, une des mesures emblématiques de l'IRA.

Plus d'abattements fiscaux
Ces conditions d'attribution, qui doivent être confirmées fin avril, permettent d'ouvrir l'accès

à ces subventions à des pays liés à un accord de libre-échange avec les États-Unis, «un terme qui inclut les accords récemment négociés relatifs aux matériaux critiques», avait alors précisé le département du Trésor. C'est précisément la raison pour laquelle l'UE espère parvenir rapidement à un accord de ce type.

Le bloc européen a exprimé à de nombreuses reprises ses inquiétudes concernant les subventions prévues par l'IRA dans ce secteur mais également celui des éoliennes et panneaux solaires, craignant qu'elles amènent des entreprises à privilégier des investissements aux États-Unis plutôt qu'en Europe. Le Canada, pourtant lié aux États-Unis par le traité de libre-échange AEUMC, qui intègre également le Mexique, a

exprimé mercredi, par la voix de sa ministre des Finances Chrystia Freeland, une certaine «anxiété» concernant l'IRA et ce que le plan implique pour les pays économiquement proches des États-Unis.

S'exprimant à l'occasion des réunions de printemps du FMI à Washington, Chrystia Freeland a reconnu l'intérêt de l'IRA pour accélérer la transition de l'économie américaine mais s'est inquiétée du risque de «course aux subventions». «Le risque est que cela nous entraîne vers le fond» en poussant les différents pays à accorder toujours plus d'abattements fiscaux. Interrogée jeudi sur le sujet, Katherine Tai a au contraire assuré que l'IRA renforcerait les partenariats commerciaux tels que le Canada, «essentiels dans nos efforts».

L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS (AMF)

300.000 euros d'amende contre un gérant d'actifs immobiliers

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a requis vendredi à Paris 300.000 euros d'amende contre le gérant d'actifs Foncière Magellan qui a été auditionné par l'institution pour des prêts qui n'auraient pas été autorisés et des manquements liés à un conflit d'intérêts.

De novembre 2017 à avril 2021, des fonds d'investissement de la société Magellan ont octroyé un total de 51 prêts à d'autres fonds, considérés comme des filiales de Magellan, pour un total de plus de 80 millions d'euros. Seize prêts n'ont cependant pas donné lieu à des versements d'intérêts. Or Magellan était agréé par l'AMF pour exercer des activités de gestion d'actifs et n'avait pas prévu dans son «programme d'activité» d'accorder des prêts.

«C'est la première fois que la commission des sanctions va devoir se prononcer sur un tel manquement» de «non-respect des conditions d'agrément», a souligné la représentante du collège de l'AMF. Pointant la «gravité» du grief, elle a estimé que ces prêts pouvaient constituer un délit pénal d'exercice illégal de la profession de banquier.

Une possible sanction de 300.000 euros

L'avocat de Magellan, Me Serge Durox, a soutenu pour sa part qu'il s'agissait de prêts internes au groupe validés par des commissaires aux comptes et destinés à contourner «l'inertie bancaire». «Pour être considérées comme des opérations de banque, il faudrait que ce soit habituel», a plaidé Serge Durox. «Selon le code monétaire et financier, cela implique de chercher des clients» et de «se présenter comme un prêteur professionnel», des conditions qui n'étaient pas réunies chez Magellan, a-t-il précisé. Les faits «ne font aucunement état de préjudices subis par ses investisseurs», a relevé Foncière Magellan dans une déclaration transmise à l'AFP. Le second grief reproché par l'AMF concerne un contrat de gestion de biens immobiliers accordé à la société Solaris, dont le président-fondateur de Magellan Steven Perron détient 25% du capital. La rapporteure de l'enquête et la représentante du collège de l'AMF ont estimé que le dispositif de gestion des conflits d'intérêts avait été «non efficient et non opérationnel».

Depuis la notification des griefs par l'AMF à la société, Magellan a signé un contrat-cadre avec un courtier pour faciliter l'obtention de prêts bancaires et renforcé son dispositif de gestion des conflits d'intérêts. La participation de Steven Perron dans Solaris est, de plus, en cours de cession. Des éléments qui ont été pris en compte par la représentante du collège pour demander une sanction de «seulement 300.000 euros». La commission rendra sa décision d'ici à quelques semaines.

APRÈS DES INDICATEURS MITIGÉS

Wall Street termine de peu en territoire négatif

La Bourse de New York a terminé de peu en territoire négatif vendredi après des indicateurs d'activité mitigés aux États-Unis qui ne devraient pas décourager la Fed de relever encore une fois ses taux d'intérêt début mai.

L'indice Dow Jones a cédé 0,42% à 33.886,47 points, le Nasdaq, à dominante technologique, a perdu 0,35% à 12.123,47 points et le S&P 500 a reculé de 0,21% à 4.137,64 points. L'indice des valeurs vedettes affiche toutefois sa quatrième semaine positive d'affilée.

Plusieurs grandes banques américaines ont dévoilé vendredi des résultats confortables pour le premier trimestre grâce notamment à la hausse des taux d'intérêt, semblant avoir évité la contagion des re-mous qui ont ébranlé les banques régionales début mars. Le secteur bancaire a été un des rares à conclure dans le vert (+0,96%) à Wall Street.

Dans le même temps, plusieurs indicateurs d'activité publiés vendredi aux États-Unis ont refroidi les investisseurs, dont les ventes au détail en mars qui ont reculé de 1%, plus que prévu.

«Les ventes au détail ont été faibles et décevantes», surtout du fait de la baisse des coûts de l'essence mais aussi d'un recul des ventes automobiles, a souligné Chris Low de FHN Financial.

Un autre indice a fait état d'une activité mitigée le mois dernier, celui de la production industrielle.

Celle-ci ressort en progression à +0,4%,

plus que prévu, mais c'est seulement à cause de la demande de chauffage qui a dopé l'indice de production des services publics alors que celui de la production manufacturière a reculé de 0,5%.

Enfin l'Université du Michigan a publié sa première estimation de la confiance des consommateurs américains pour avril. Si celle-ci s'est améliorée à 63,5 points (+2,4%), les attentes des consommateurs pour l'évolution de l'inflation ont en revanche empiré. Ils voient désormais la hausse des prix atteindre 4,6% cette année alors qu'ils l'espéraient à 3,6% le mois dernier.

Malgré ces signes négatifs, un des gouverneurs de la Réserve fédérale (Fed) Christopher Waller, a plaidé vigoureusement pour une ou plusieurs hausses supplémentaires des taux d'intérêt.

«Le marché du travail reste solide et assez tendu, et l'inflation est bien supérieure à l'objectif, de sorte que la politique monétaire doit être encore resserrée», a déclaré M. Waller.

Sur le marché obligataire, les rendements sur les obligations du Trésor à deux ans sont repassées au-dessus des 4% à 4,09% à 20H30 GMT contre 3,96% la veille. Ceux à dix ans ont grimpé à 3,51% contre 3,44% jeudi.

Du côté des résultats bancaires, JPMorgan Chase s'est envolée (+7,55% à 138,73 dol-

lars) après avoir annoncé pour le premier trimestre une hausse de son bénéfice net sur un chiffre d'affaires record, à la faveur de taux d'intérêt plus rémunérateurs.

Citigroup a grimpé de 4,78% après avoir dévoilé des résultats pour le premier trimestre supérieurs aux attentes, profitant également de taux d'intérêt plus élevés. Goldman Sachs a été entraînée à la hausse (+1,44%).

Le groupe d'assurance santé United Health a vu son titre chuter de 2,74% malgré une hausse de son chiffre d'affaires et du bénéfice net par action au premier trimestre. Un autre groupe d'assurances, Travelers, a cédé aussi 2,79%.

Les grands noms de la «tech» ont connu des fortunes diverses, Microsoft cédant 1,28% tandis qu'Alphabet (Google) a avancé de 1,17%.

Ailleurs à la cote, l'avionneur Boeing, a freiné le Dow Jones, décrochant de 5,56% à 201,71 dollars.

Le constructeur aéronautique a prévenu jeudi que les livraisons de son avion-vedette, le moyen-courrier 737 MAX, allaient être temporairement perturbées pour des problèmes de qualité sur des pièces fournies par Spirit Aerosystems. L'action de ce fournisseur a chuté de plus de 20%.

FRANCE

La Bourse de Paris encore plus haut

La Bourse de Paris a poursuivi son ascension vendredi au terme d'une semaine marquée par des records en série, entretenue par un secteur du luxe rutilant et des valeurs financières qui ont profité de la bonne tenue des résultats des banques américaines.

L'indice parisien CAC 40 a encore progressé de 0,52% à 7.519,61 points, --un nouveau record absolu-- et signé une cinquième séance de hausse consécutive. Sur la semaine, il avance de 2,66%, un quatrième gain hebdomadaire d'affilée. La Bourse de Paris fait mieux que ses homologues européennes grâce au poids en son sein des entreprises du luxe, à la croissance toujours impressionnante. La semaine a été ponctuée de bonnes nouvelles dont «une décélération sur la partie liée aux services» de l'inflation américaine mercredi suivi d'un recul supérieur aux attentes des prix à la production aux États-Unis en mars, récapitulé Florian Roger, responsable stratégie d'investissements à BNP

Paribas CIB.

De quoi «donner du grain à moudre à la Fed pour qu'elle se positionne sur la fin de son cycle de hausses des taux».

«Une Fed en train de calmer ses ardeurs de durcissement monétaire et une économie qui ralentit sans que ce ne soit trop grave, cela donne un environnement qui n'est pas si mauvais pour les marchés actions», décrypte l'expert interrogé par l'AFP.

Plusieurs signes d'essoufflement économique se sont manifestés récemment, faisant craindre d'un côté des conséquences négatives sur les résultats d'entreprises et la croissance. Mais de l'autre, ces signaux sont aussi susceptibles de faire baisser l'inflation et donc de soutenir l'objectif des banques centrales.

Les ventes au détail en mars ont reculé de 1%, bien plus qu'attendu, ce qui a un peu refroidi l'enthousiasme des investisseurs outre-Atlantique.

La confiance des consommateurs aux États-Unis s'est pour sa part

améliorée plus qu'attendu en avril, selon l'estimation préliminaire de l'Université du Michigan publiée vendredi, qui montre cependant une dégradation des anticipations concernant l'inflation.

Christopher Waller, l'un des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine, s'est montré vendredi favorable à une ou des hausses supplémentaires des taux directeurs, estimant que l'inflation restait bien trop forte, la politique monétaire devait être «encore resserrée».

En France, l'inflation a atteint en mars 5,7% sur un an, tirée par l'envolée des prix des produits alimentaires, son principal moteur, selon une estimation définitive revue en légère hausse vendredi par l'Insee.

Après LVMH, début d'année en or chez Hermès

Au lendemain de résultats étincelants chez LVMH, le groupe de luxe français Hermès a annoncé vendredi avoir réalisé 3,4 milliards d'euros de ventes au premier trimestre, soit une progression de

22% sur un an, grâce à tous ses métiers et sur toutes les zones géographiques, après une année 2022 record.

Les résultats confirment «la capacité d'Hermès à surmonter les tendances défavorables de la demande mieux que d'autres, en tirant parti de la grande désirabilité de sa marque et de ses listes d'attente», écrit Luca Solca, analyste de Bernstein.

L'action a gagné 1,52% à 1.975 euros, celle de Kering 1,30% à 576 euros et LVMH 1,01% à 892,80 euros. Sur la semaine, leur progression respective est de 5,50% pour Hermès, 7,68% pour LVMH et 3,71% pour Kering.

Impulsion des banques

Les résultats des quatre plus grandes banques américaines, bien accueillis à Wall Street, ont soutenu le secteur financier européen après le stress bancaire de mars, dont Société Générale (+3,63%), BNP Paribas (+3,22%) et Crédit Agricole (+2,30%).

La Bourse de Tokyo en hausse derrière Wall Street

La Bourse de Tokyo progressait vendredi matin dans le sillage du rebond de Wall Street la veille, où des signes d'apaisement de l'inflation aux États-Unis font espérer une pause dans les hausses de taux de la Réserve fédérale américaine (Fed). L'indice vedette Nikkei gagnait 1,04% à 28.450,13 points vers 01H00 GMT et l'indice élargi Topix progressait de 0,39% à 2.015,78 points.

Selon l'indice PPI des prix à la production aux États-Unis publié jeudi, les prix de gros ont reculé de 0,5% sur le mois de mars, soit leur baisse la plus importante depuis trois ans, essentiellement à cause d'un recul des prix de l'énergie. «La combinaison des bonnes nouvelles en matière d'inflation et

de ralentissement du marché de l'emploi est encourageante. Cela renforce l'idée que la Fed pourrait être» à la fin de son cycle de hausses, a commenté Stephen Innes dans une note de SPI Asset Management.

Du côté des valeurs

Fast Retailing: Le géant japonais du prêt-à-porter Fast Retailing voyait son titre s'envoler de 9,58% à 33.170 yens. Le propriétaire des magasins Uniqlo a annoncé jeudi un bénéfice opérationnel et des ventes record sur le semestre écoulé et relevé ses objectifs annuels 2022/23, s'attendant à une reprise en Chine au second semestre après avoir profité au premier

du dynamisme d'autres pays.

Du côté des devises et du pétrole

Sur le marché des changes, le dollar était stable face au yen, valant 132,56 yens vers 01H00 GMT contre 132,58 yens jeudi. La monnaie japonaise baissait légèrement face à l'euro, qui valait 146,57 yens contre 146,45 yens la veille. La devise européenne s'échangeait pour 1,1056 dollar, contre 1,1046 dollar jeudi.

Sur le marché du pétrole, le baril de WTI américain montait de 0,23% à 82,35 dollars vers 00H50 GMT et celui de Brent de la mer du Nord gagnait 0,16% à 86,23 dollars.

CONTRÔLE DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Comment une start-up a défié Google

Hoda est une petite start-up italienne qui a voulu proposer à ses abonnés de récupérer leurs données personnelles collectées par des géants numériques pour les traiter de manière « plus éthique » et rémunératrice. Mais ce partage, normalement possible depuis la RGPD, n'a pas été du goût de Google. Après des années de conflit, Hoda a finalement remporté la dernière manche. Sa victoire inattendue pourrait créer un précédent dans toute l'Europe.

« **D**avid contre Goliath ». C'est ainsi que se décrit Silvio Sili-prandi, le CEO de Hoda, une petite start-up italienne qui ferraille contre le géant Google depuis plusieurs années. À coups de procédures et de déclarations, les deux sociétés bataillent en Italie sur ce qui est au cœur de leur business modèle : pour l'une, les données personnelles, pour l'autre, leur portabilité. Ce conflit, passé assez inaperçu dans l'Hexagone, pourrait pourtant avoir un impact décisif pour les 447 millions d'Européens et les entreprises. L'affaire pourrait être le tout premier cas où les consommateurs reprennent le pouvoir sur leurs données personnelles, s'enthousiasme Hoda. Elle constituerait un premier coup assené sur le monopole des géants de la publicité, une faille dans laquelle pourraient s'engouffrer des centaines d'entreprises. Rembobinons. En 2018, gros chamboulement dans l'Union européenne (UE). Le règlement européen sur la protection des données personnelles (le RGPD) vient d'entrer en vigueur. Son article 20 consacre un droit à la portabilité des données personnelles, ces informations glanées par des géants comme Google, Apple ou Meta lorsqu'on utilise un navigateur, qu'on réalise une recherche ou qu'on est sur un réseau social. Ce texte prévoit que tout citoyen européen puisse recevoir ses données de manière structurée et lisible, et qu'il puisse les transférer à qui il souhaite. D'un côté, cet article va permettre aux consommateurs de passer plus facilement d'un opérateur à un autre. Celui qui voudrait changer d'assurance pourra demander à ce que la nouvelle reçoive bien les données personnelles collectées par l'ancienne si cer-

taines conditions sont remplies, explique Jérôme Deboulez, avocat spécialisé sur le sujet. De l'autre, le texte est censé ouvrir le marché des données à caractère personnel, jusque-là exclusivement aux mains des grandes entreprises comme Google, Meta ou Amazon. Avec ce nouvel article, des intermédiaires pourraient en théorie exister à côté des géants qui collectent les données et les réutilisent pour de la publicité ciblée.

Des statistiques contre des contreparties pour l'abonné

Et c'est justement pour faire partie de ces nouveaux acteurs qu'Hoda est créée, la même année. Son objectif : permettre à des individus de contrôler l'usage fait de leurs données personnelles, et verser à ces derniers une « rétribution » si leurs données personnelles sont valorisées. Pour ce faire, elle lance une App en 2019 : « Weople », présentée comme une banque de données. Grâce à un mandat donné par ses utilisateurs, Weople va réclamer, en leur nom, les données que d'autres entreprises ont collectées sur eux. Elle va ensuite les stocker dans un coffre-fort numérique. Et les abonnés pourront utiliser ce trésor comme bon leur semble. Ils peuvent par exemple accepter que leurs données soient « valorisées » : l'App va les anonymiser, les rassembler avec d'autres datas en vue de créer des statistiques qui seront revendues aux annonceurs. « Nous ne vendons pas les données personnelles, mais nous créons des statistiques comme par exemple, la façon dont les gens veulent acheter de l'eau, le fait qu'ils préfèrent les bouteilles en verre ou en plastique », explique Alessandro Rossini, l'un des conseils juridiques de Hoda. En échange, les abonnés vont toucher des bons de réduction, des avoirs, ou d'au-

tres contreparties.

Google et d'autres refusent de transmettre les données personnelles

Mais au bout de quelques mois, la start-up déchantée. Car si des entreprises acceptent de jouer le jeu du partage, d'autres ferment leur porte, comme lorsque l'App demande d'accéder aux données récoltées par Google. Notamment parce que les géants freinent des quatre fers quand il s'agit de partager réellement ce qui est au cœur de leur modèle économique. Google, comme d'autres leaders du secteur, collecte massivement des données des utilisateurs de son moteur de recherche ou de son navigateur. Ces données lui permettent ensuite d'engranger des revenus abyssaux issus de la publicité ciblée. Et voilà que de nouveaux venus comme Hoda demandent à récupérer, au nom des utilisateurs, ces données. Sur le marché de la publicité numérique, l'initiative est forcément vue d'un mauvais œil. Des entreprises récalcitrantes, dont Google, vont alors taper à la porte de la Garante, l'autorité de protection des données italienne, pour demander : Hoda est-elle une entreprise sûre ? A-t-elle des processus de sécurité suffisants en matière de respect de la vie privée pour que nous puissions lui transmettre les données personnelles ? Cette dernière botte en touche, et demande l'avis de ses collègues du Comité européen de la protection des données (CEPD), l'entité qui rassemble les Cnil européennes. Puis quelques mois plus tard, elle change d'avis et retire sa demande, sans pour autant trancher. Depuis, la procédure semble au point mort. « Nous attendons toujours un avis clair de la Garante » se désespère encore aujourd'hui le conseil juridique de Hoda.

AMAZON SE LANCE DANS L'IA Voici Bedrock, une alternative à ChatGPT et Dall-E

Amazon vient de rejoindre la course à l'intelligence artificielle. Dans le sillage d'OpenAI, Meta et Google, le géant du commerce en ligne a levé le voile sur une gamme d'outils basés sur l'IA. La plateforme, intitulée Bedrock, permet de générer du texte à la manière de ChatGPT, de déployer son propre chatbot et de créer des images, comme Dall-E et Midjourney. Tout le monde s'y met ! Inspirés par le succès colossal de ChatGPT, de nombreux géants de la technologie ont annoncé leur propre intelligence artificielle. C'est le cas de Meta, dont le robot conversationnel devrait arriver dans les mois à venir, et de Google, qui a lancé Bard, un chatbot destiné à la recherche en ligne. Comme prévu, Amazon a également mis au point une intelligence artificielle générative, Bedrock. Il s'agit d'une suite d'outils basés sur l'IA destinés aux clients d'Amazon Web Services (AWS), le service de cloud du groupe.

Plusieurs IA pour une plateforme multitâches

Concrètement, Bedrock combine les fonctionnalités de ChatGPT et d'un générateur d'images comme Dall-E, Midjourney ou Stable Diffusion. Les clients AWS pourront générer du texte à la demande et générer des images sur base d'une suite de mots. De plus, la plateforme doit permettre aux entreprises de mettre sur pied leur propre chatbot sans devoir développer de coûteuses infrastructures.

« Créez des interfaces conversationnelles telles que des chatbots et des assistants virtuels pour améliorer l'expérience utilisateur de vos clients », déclare Amazon sur la page dédiée à Bedrock. Derrière les fonctionnalités de l'IA, on trouve plusieurs modèles linguistiques. Amazon permet en effet à ses utilisateurs de choisir entre plusieurs « modèles de fondation », à savoir Jurassic-2 d'AI21 Labs, Claude de la start-up Anthropic, Stability AI de Stable Diffusion et Amazon Titan, un modèle de son cru. Comme l'explique Amazon sur son site, chacun des modèles dispose d'atouts différents. Ils sont tous accessibles par le biais de l'interface de programmation d'application de Bedrock.

IPHONE SE 4

Il va falloir être patient, mais ça pourrait en valoir la peine...

Alors qu'on espérait qu'Apple mettrait à jour son smartphone d'entrée de gamme dès l'an prochain, pour tenir son nouveau rythme de sortie, il se pourrait bien qu'il faille attendre jusqu'à 2025, voire 2026 avant qu'il profite d'un changement... qui pourrait toutefois valoir la peine.

Étonnamment, alors que les prix des iPhone ont fortement grimé en septembre dernier et que l'économie n'est pas au beau fixe, les rumeurs d'un iPhone SE de quatrième génération affluent à la surface du Web et retiennent l'attention. Comme si les utilisateurs voyaient d'un bon œil un smartphone de qualité, mais pas trop ruineux – et non, on ne reviendra pas sur l'iPhone SE de troisième génération que nous continuons de déconseiller.

Un SE pour inaugurer le modem 5G d'Apple ?

Si l'iPhone SE a donc un fort potentiel de séduction, les dernières rumeurs et prédictions qui le concernent ne sont pas forcément des plus encourageantes. Avant-hier, Jeff Pu, analyste discret, mais généralement bien informé, indiquait que

l'iPhone SE 4, équipé du premier modem 5G conçu par les ingénieurs d'Apple, était reporté à 2025. Pour rappel, le dernier modèle en date a été commercialisé en mars 2022 – avec un design déjà trop daté à l'époque et des spécifications techniques peu dans l'air du temps, à l'exception de son SoC, l'A15 Bionic.

Ming-Chi Kuo, analyste bien plus connu et réputé pour l'exactitude de ses informations, a depuis donné de la voix pour confirmer les propos de son confrère. Dans un tweet synthétique dont il a le secret, l'analyste de TF International Securities revenait sur ses prédictions précédentes, et donnait des précisions de son cru.

Enfin un changement et une modernisation

Tout d'abord, il rappelait que l'iPhone SE de quatrième génération devrait adopter un design proche de celui de l'iPhone 14, avec un écran OLED de plus ou moins 6,1 pouces. Adieu les bordures larges, l'écran minuscule et le bouton Touch ID en bas de l'affichage. On pourrait même espérer – soyons fous ! – voir disparaître le mo-

dèle photo unique à l'arrière et voir apparaître un deuxième objectif. Cela redéfinirait vers le haut le minimum disponible sur un iPhone. Un progrès appréciable, même si on se demande si au moment de sa sortie, ce ne sera pas finalement trop peu malgré tout, au vu de la vitesse à laquelle évolue l'offre photographique des smartphones.

Par ailleurs, Ming-Chi Kuo indiquait également que d'après ses dernières recherches auprès de ses sources dans la chaîne d'approvisionnement, le smartphone auquel il faisait référence était un prototype qui devrait certainement servir à tester la puce 5G développée par Apple. A priori, le géant de Cupertino ne prévoirait pas de production de masse et de vente pour ce produit, dans l'immédiat tout au moins.

Car, et c'est son deuxième point, les plannings de la production de masse du modem 5G d'Apple vont beaucoup dépendre des résultats de tests de ce prototype. D'après lui, la production en gros volume pourrait commencer en 2025, mais si les tests échouaient, il faudrait se résoudre à attendre 2026 ou même plus tard.

Dégradation	Monnaie bulgare	Habileté	Rapport de machoux	Inventifs	Draguer	Bavarde
Almanach	Bande de cuir	Affluent de l'Adour	Mis en valeur	Bicard d'été	Règle	Entrevue
					Dévotion	
Bateau				Éclat d'or		
Porteur de gènes				Ville du Ghana		
		Dressing				Produire
		Très petite				
Droit ancien					Repas de bébé	
Risque						
			Lumière			Exposition d'art
			Fait la cigale			
Teintena					Expriation agricole	
Élément					Trouillarde	
			Elle monte au nez	Lettres d'époudri		De la mine
				Il fait rêver		Autre de Manée
Asticot	Solitaire					
	Grappe de bananes				Le top	
		Génisse		Rabâcher		
		Afféter				
Facilité de parole	Supporter				Rejetée	
	Événements fâcheux				Participe gai	
				Suites		Authentique
Belle cernure						Anonyme
Surface à carreaux				Sens		Indiens d'Amérique
				Bouts de rubans	Battu	
				Génie des eaux	Jeune corf	
Équerres			Haut de gamme			
La mienne			De Bruxelles	Tatou		
				Général portugais		
	Bois précieux				À élever	Support de cuitoba
	Ouvre les fenêtres					Article étranger
Point courant						Filet
Cru			Peris			
			Aspect			
		Couverte de laine				Spelberg l'a crée
Aurochs	Instrument de chirurgie				Plaider	
		Très longues périodes			Met à l'épreuve	

ASTON MARTIN DBX707 (2023)

Permis de glisser (sur glace) !

James Bond roule maintenant en SUV. Il a ajouté un X à sa DB et un nom de code : 707, comme sa puissance. Aston Martin nous a proposé de voir si nous étions en mesure de jouer son chauffeur sur la glace.

707 ch, 900 Nm de couple, pas loin de 2,3 tonnes et de la glace vive ! Honnêtement, sur le papier, ce n'est pas le cocktail parfait. Pas celui que j'aurais commandé au bar du casino. Pour l'adepte du light is right, le mélange manque d'un soupçon... d'équilibre. Mais James Bond boit bien son Vesper Martini au shaker, pas à la cuillère. Pour sûr, les ingrédients sont là pour que ça secoue ! 707 ch, c'est tout un symbole ! Même si le DBX 707 s'est depuis peu fait voler le titre de SUV de luxe le plus puissant de la planète par le Ferrari Purosangue – ces Italiens, faut toujours qu'ils en rajoutent –, le chiffre rend humble. Surtout associé à une masse plus proche de celle d'une dameuse de piste de ski que d'une Alpine A110 R ! Quand l'instructeur en chef s'apprête à donner le top départ à la première voiture et à son apprentie pilote sur glace de la journée, je me dis que les petits cônes orange et blanc qui tracent le parcours du slalom vont vite valdinguer. D'autant que l'une des premières actions requises pour l'exercice consiste à couper totalement les garde-fous électroniques que les nombreuses dérivées à venir risquent de faire tourner en bourrique. Sur la glace, il ne faut compter que sur soi, sa douceur, sa capacité à anticiper les actions, et certes un peu aussi sur les quatre roues motrices pour préserver le peu d'adhérence existant.

Mais donner un coup de main à James Bond ne se refuse pas !

Mission 1 : slalomer comme alexis pinturault Sauf que, là, il s'agit de passer entre des portes avec un engin de 5 x 2 m ! Autant dire entrer dans un magasin de porcelaine avec un éléphant en laisse. Comme l'idée n'est pas de se prendre pour Dr No, allons-y en douceur. Surprise, le V8 4.0 n'est pas une brute épaisse ! Un vrai gentleman, d'une incroyable progressivité. Évidemment, si vous écrasez l'accélérateur comme un bourrin, il y a toutes les chances pour que le DBX reste scotché.

Mais en étant un tant soit peu doux – et la réponse graduelle de l'accélérateur facilite les choses –, le "monstre" se meut avec une certaine élégance. Volant en mains, il paraît bien moins imposant qu'il ne l'est. Il dégage même une extraordinaire sensation de légèreté.

Peut-être que si je devais effectuer un créneau dans une rue étroite de l'île de la Cité à Paris ou du vieux Nice, je ne dirais pas la même chose. Mais là, en l'absence de tout obstacle, la dérive amorcée par le train arrière au moindre coup de volant donne le sourire.

Le DBX 707 vous fait oublier sa masse de manière surprenante, et pas seulement par l'artifice de sa puissance phénoménale. Celle-ci est au service de Sa Majesté le châssis, étonnamment peu sujet au roulis – bien moins en tout cas qu'un certain Range Rover par exemple –, remarquablement équilibré et qui ne donne jamais l'impression

de se laisser déborder par ses kilos.

De braquage en contrebraquage, la confiance s'installe. Et invite à retrouver les bons réflexes de la conduite sur glace : anticiper l'action, regarder l'objectif droit dans les yeux et ne pas prêter attention au sens dans lequel l'agent 707 se trouve, les deux étant généralement contraires, duper son cerveau en tournant le volant à droite pour aller à gauche ou l'inverse. Aucun cône n'est tombé, bienvenue au niveau suivant.

Mission 2 : maîtriser la glisse

Plus de petits cônes ! C'est là que l'apprentie pilote de James se rend compte qu'ils servaient aussi de points de repère. Devant nous, une étendue bien lisse, bien blanche et bien... brillante comme un miroir. Notre Q du jour prend le volant pour nous montrer l'exemple : drifter ! Mais là, le mode drift, c'est vous !

Sport+ enclenché, suspensions réglées souples et départ en deuxième, les instructions semblent contradictoires. Elles sont pourtant efficaces pour imprimer la dérive en douceur d'une pichenette du volant, et surtout la maintenir du pied droit sans que les réactions des suspensions soient trop cassantes.

C'est dingue comme, sous ses airs de baroudeur en tenue de dandy, le DBX joue les danseuses. Je redoutais une partie de hockey avec un partenaire difficile ; voilà que je me rêve en Gabriella Papadakis, portée par Guillaume Cizeron : j'aurais

Mission 3 : enfumer l'adversaire de poudreuse

Le réchauffement climatique est notre ennemi ! Au fil de la journée, plus il nous semble possible de devenir des pros de la glisse sur une surface au coefficient d'adhérence proche de zéro, et plus la glace... fond ! Ce n'est pas forcément une bonne nouvelle, car la neige fondue est certes censée offrir plus de grip, mais elle s'avère plus piègeuse que les coups fourrés du Spectre. A chaque tour de piste, les conditions changent; le maître mot : s'adapter.

Pas question aujourd'hui de vérifier si le SUV de James bluffe comme son boss à la table de jeu en annonçant un 0 à 100 km/h en 3,3 s. Pas plus que de le pousser à 310 km/h ni de contrôler l'efficacité et l'endurance des freins en carbone. Il faudra le croire sur parole. Rester dans les traces à maximum 80 km/h est un exercice déjà bien assez sportif !

Mais quel régal de pouvoir compter comme alliée une direction aussi précise qu'informative et douce, d'avoir une réponse instantanée de la nouvelle boîte à 9 rapports – qui troque le convertisseur de couple de celle du DBX classique de 550 ch contre un embrayage multidisque – et surtout un V8 élastique et mélodieux.

Tout à coup, je trouverais presque l'habitacle ultra-luxe trop bien insonorisé. Le trio parfait pour se mettre "à l'équerre" en sortie de courbe et faire s'élever la poudreuse pour semer les méchants.

TESLA

De nouvelles baisses de prix pour mettre la concurrence en difficulté ?

Tesla souhaite désormais rendre plus abordable les Model 3 et Y. Ainsi, son Model 3 est accessible pour 36 990 euros et le Model Y à 39 990 euros. Tesla a de nouveau frappé ! Le constructeur vient encore de baisser les prix de ses Model Y et Model 3. Face à cette stratégie qui paie aujourd'hui, comment la concurrence va-t-elle répondre ?

Grâce à cette nouvelle baisse, les Model Y et 3 (Propulsion) passent sous la barre des 40 000 euros, avec le bonus ! La Model 3 devient ainsi moins cher que la Renault Megane E-Tech en entrée de gamme Ev6 220 qui coûte 42 000 euros hors bonus écologique. Attention, cette diminution est probablement temporaire. En effet, ces nouveaux tarifs peuvent s'expliquer par la venue du restylage du Model 3...

De son côté, Volkswagen avec son modèle ID.3, n'est pas plus compétitif sur le plan tarifaire. En effet, son modèle d'entrée de gamme démarre à 42 990 euros hors bonus écologique.

En début d'année, Tesla avait considérablement diminué les tarifs de ses Model Y et 3. La marque a un réel souhait d'accélérer la transition vers une énergie durable. Ainsi, en 2006, pour mener à bien sa mission, elle opte pour une certaine stratégie. Dans un premier temps, elle choisit de commercialiser peu de véhicules à des prix très élevés. Pour ensuite, commercialiser des véhicules de grandes séries abordables. Dix-sept ans plus tard, la stratégie paie enfin ! La concurrence se retrouve en difficulté. En effet, certains constructeurs avaient affirmé leur refus de suivre la stratégie de Tesla. A savoir, baisser le prix de vente des véhicules électriques.

Après, cette nouvelle baisse, la concurrence ne devrait-elle pas revoir leur choix ? Allons-nous assister à une baisse des prix des Volkswagen ID.3 ou des Megane E-Tech par exemple ? Une question où combien légitime quand on voit les parts de marché que réalise le géant américain.

PEUGEOT 308 III (2023)

Quelle finition est à éviter sur la « lionne » ?

Quelle version est à éviter dans le catalogue de la Peugeot 308 de troisième génération ? L'Auto-Journal pèse le pour et le contre des cinq niveaux de finition de la « lionne ».

Peugeot offre un large choix de motorisations pour sa nouvelle 308. En plus de l'essence et du diesel, la sochaliennne profite désormais de deux versions hybrides rechargeables, de 180 et 225 ch. Si la finition d'entrée de gamme fait l'impasse sur certains éléments esthétiques, comme les chromes ou les jantes aluminium, elle dispose d'équipements modernes avec deux écrans

digitaux de 10" (25,4 cm), la climatisation auto. bizona, le radar de recul... Avec l'Allure, on franchit un cap côté look : la 308 se dote de jolies jantes alu de 17", de feux diurnes à leds en forme de crocs, de vitres et d'une lunette arrière surteintées. Le GPS, la caméra de recul ou encore l'éclairage d'ambiance (8 couleurs) font aussi leur apparition. Par rapport à la finition Allure, l'Allure Pack (+ 800 €) ajoute l'accès et le démarrage mains libres, la recharge du smartphone sans fil, le régulateur de vitesse adaptatif et la surveillance des angles morts, soit l'équivalent de 1 600 € d'options en plus.

La finition haute GT implique un surcoût de 2 000 € par rapport à l'Allure Pack. Ses différents éléments de carrosserie spécifiques et ses grosses jantes alu de 18" confèrent à cette 308 un style très sportif. L'habitacle n'est pas en reste, avec une très belle sellerie tissu/Alcantara.

La finition GT Pack, facturée 1 600 € de plus, ajoute des équipements high-tech tels que la conduite semi-autonome ou la caméra 360°. Le confort est également optimisé à l'avant avec des sièges chauffants et massants.

Le chef de la diplomatie syrienne à Alger

Le ministre syrien des Affaires étrangères, Fayçal Mekdad, est arrivé samedi, pour une visite officielle. Il est envoyé spécial du président Bachar Al-Assad.

L'Hôte d'Alger a été accueilli, à l'aéroport international Houari Boumediène, par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf. Il a salué, après son arrivée en Algérie, le niveau des relations bilatérales entre les deux pays.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie **Eco**

Dimanche 16 Avril 2023 <http://www.lesenjeuxeco.dz>

ACCIDENTS DE LA ROUTE 17 morts et 370 blessés durant les dernières 48 heures

Dix-sept (17) personnes ont trouvé la mort et 370 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus à travers plusieurs régions du pays durant les dernières 48 heures, selon un bilan publié samedi par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Mila où 03 personnes sont mortes et une (01) autre blessée suite à une collision entre un véhicule léger et un camion, survenue sur la route nationale numéro 05 dans la commune de Chelghoum El Aïd et au niveau de la wilaya d'Aïn Defla où 03 personnes sont décédées et 02 autres blessées suite au renversement d'un véhicule léger survenu sur la route nationale numéro 65 dans la commune de Zerdine. Les unités de la Protection civile ont procédé, en outre, à l'extinction de 03 incendies urbains et divers à travers les wilayas de Tizi Ouzou, Tamanrasset et Constantine.

A Tamanrasset, une personne a été blessée dans un incendie qui s'est déclaré dans un camion sur la route nationale numéro 01 dans la commune d'in Amguel. A Oran, les services de la Protection civile sont intervenus suite à l'effondrement d'une pièce située au 1^{er} étage d'un immeuble vétuste à la cité Gambetta, causant des blessures à deux (02) personnes.

Un rorqual d'une tonne et de 5 mètres de long s'échoue sur une plage de Skikda

Un rorqual de 5 m de long et d'un poids d'une tonne, s'est échoué vendredi après-midi sur la plage Larbi Ben M'hidi de Skikda, ont indiqué les services de la Protection civile de la wilaya.

La même source a précisé que les agents de l'unité principale de la Protection civile de la wilaya de Skikda sont intervenus pour assurer la sécurité jusqu'à l'arrivée des services spécialisés pour enlever le cétacé de la plage et le prendre en charge.

De son côté, le directeur de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya, Naïm Belakri a déclaré à l'APS qu'il s'agit d'une femelle de Rorqual, une variété de baleine, d'environ 5 m de long et d'un poids d'une (1) tonne. Le cétacé a été enterré après avoir été couvert de chaux, pour assurer la protection de l'environnement, précise le même responsable.

À CAUSE DES MÉTHODES ACTUELLES DES AGENCES DE NOTATION L'Afrique est privée de 74 milliards \$ de ressources potentielles !

Une faible prise en compte des contextes strictement africains par les grandes agences de notation, fait perdre des opportunités de financement à l'Afrique, selon le PNUD. L'institution formule des propositions au cœur de nombreux échanges entre dirigeants. Dans un rapport récent, le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) a indiqué que les méthodes d'évaluation actuelles des grandes agences de notation ont coûté à l'Afrique des opportunités supplémentaires de financement d'une valeur de 74 milliards de dollars. Selon le PNUD, les approches de S&P Global Ratings, Moody's et Fitch pour donner une note à la qualité des émetteurs africains ne sont pas toujours appropriées. Elles reposent très souvent sur des algorithmes préparés pour une certaine approche de la macroéconomie et ne prennent pas en compte les réalités plus concrètes et spécifiques. Le rapport souligne également que les analystes des agences de notation peuvent manquer de précision en produisant des analyses de risques qui tiennent compte de la vision courante des investisseurs

sans évaluer en détail la réalité africaine. Plusieurs pays africains n'aident pas non plus à améliorer cette situation. Dans certains pays, en particulier en Afrique francophone, les données statistiques sont rares ou arrivent souvent avec un décalage dans le temps, ce qui peut pousser à des estimations. Cependant, le PNUD a expérimenté une autre approche d'analyse des réalités économiques africaines, qui pourrait permettre de changer la perception des investisseurs sur la région.

Le rapport du PNUD indique que sur les 32 pays évalués en 2023 par les grandes agences de notation, 30 ont été considérés comme spéculatifs, y compris des pays comme le Sénégal et la Côte d'Ivoire, qui sont pourtant présentés par Fitch Ratings comme des moteurs de la croissance en 2023 sur le continent, avec des progressions respectives de valeurs ajoutées estimées à 8,1% et 7%. Il convient de rappeler que les estimations de pertes effectuées par le PNUD représentent deux fois l'Aide publique au développement accordée par les pays du

Comité d'aide au développement (CAD), selon des estimations de l'OCDE.

Les pertes d'opportunité constatées auraient également pu servir à vacciner 70% des Africains et répondre à 80% des besoins de l'Afrique en matière de financement d'infrastructures. Le rapport du PNUD est sorti peu de temps avant l'annonce d'un accord pour accélérer la mise en œuvre du cadre du G20 pour la restructuration de la dette des pays en développement. La menace que représentent les agences de notation pour ce processus n'a pas été abordée. Même si elles se défendent de ne fournir que des avis, plusieurs investisseurs s'appuient sur leurs commentaires pour évaluer la prime de risque à exiger d'un emprunteur. Parmi les propositions qui sont formulées pour changer la situation, il y a celles qui consistent en la mise en place d'une agence africaine de notation et le renforcement des capacités de celles qui existent déjà sur le continent, comme GCR Ratings au Sénégal ou encore Bloomfield en Côte d'Ivoire.

R I

POLOGNE

Interdiction d'importation de céréales de l'Ukraine

Le gouvernement polonais a décidé d'interdire les importations de céréales et d'autres produits alimentaires en provenance d'Ukraine afin de protéger le secteur agricole polonais, a déclaré samedi le chef du parti Droit et Justice (PiS) au pouvoir, Jaroslaw Kaczynski.

De grandes quantités de céréales ukrainiennes, moins chères que celles produites dans l'Union européenne, ont fini par rester dans les États d'Europe centrale en raison de goulets d'étranglement logistiques, ce qui a fait chuter les prix et les ventes pour les agriculteurs locaux.

Cette situation a créé un problème politique pour le PiS en cette année électorale. "Aujourd'hui, le gouvernement a décidé d'un règlement qui interdit l'entrée et l'importation de céréales en Pologne, mais aussi de dizaines d'autres types de produits alimentaires

(en provenance d'Ukraine)", a déclaré M. Kaczynski lors de la convention du parti PiS. La liste de ces produits sera incluse dans le règlement du gouvernement, et il s'agit de produits "allant des céréales aux produits à base de miel, de très, très nombreuses choses", a-t-il ajouté.

"Nous sommes et restons des amis et des alliés inchangés de l'Ukraine. Nous la soutenons et nous la soutenons. ... Mais il est du devoir de tout État, de toute autorité, de toute bonne autorité en tout cas, de protéger les intérêts de ses citoyens", a déclaré M. Kaczynski.

M. Kaczynski a déclaré que la Pologne était prête à entamer des discussions avec l'Ukraine pour régler la question des céréales et que la partie ukrainienne avait déjà été informée des décisions du gouvernement polonais.